UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04329 5492

BX
1912.5
.D4
1919
v.1
SMC

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

Retraite Sacerdotale

I

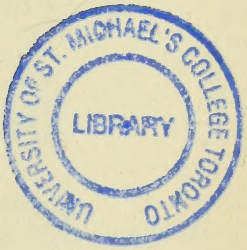

Sous presse :

Retraite Sacerdotale

TOME II

Ce que le Prêtre est pour Jésus :

son ami et son confident

M. E. de la CROIX
de la Fraternité Sacerdotale

RETRAITE SACERDOTALE

Jésus et le Prêtre

PREMIÈRE PARTIE

TOME I

Ce que le Prêtre est pour Jésus: son élu et son représentant

TROISIÈME ÉDITION

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

PARIS
MAISON DU BON-PASTEUR
228, Boulevard Péreire

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED

NIHIL OBSTAT

Fr. THOMAS-M. PÈGUES, O. P.
Magister in Sacra Theologia

IMPRIMATUR

Romæ die 30ª Oct. 1919

Fr. ALBERTUS LEPIDI, O. P.
S. P. Ap. Mag.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

AVANT-PROPOS

La retraite que nous offrons aujourd'hui à nos vénérés et chers Confrères dans le Sacerdoce est la première d'une série d'autres retraites, qui toutes traiteront des rapports entre Jésus et le Prêtre.

Ce sujet est sans contredit l'un des plus beaux qui puisse captiver une âme sacerdotale, et aussi l'un des plus féconds en réflexions comme en résultats pratiques pour la sanctification du Prêtre.

Ce qui importe le plus au Prêtre, c'est de comprendre la sublimité de sa vocation, les obligations sacrées qu'elle lui impose, et le devoir rigoureux qu'il a de vivre selon la dignité et la sainteté de son état. Il aura une intelligence parfaite de ces choses, s'il remonte à la source de son Sacerdoce, s'il se contemple dans son divin modèle, s'il étudie en Jésus, le Prêtre éternel, tout ce qui le constitue lui-même, et s'il se pénètre de la grandeur et de l'importance capitale des rapports intimes que sa consécration sacerdotale a établis entre Jésus et lui.

Un Prêtre qui se considère sans cesse comme étant le ministre du Seigneur, séparé du monde,

uniquement consacré aux choses de Dieu, appartenant exclusivement à Jésus, dont il est auprès des âmes le représentant officiel, est un Prêtre qui se sanctifie et sanctifie les autres. Il voit dans son Sacerdoce un prolongement de celui de Jésus, et il s'applique à vivre de la vie de son divin principe. Jésus lui devient un centre de vie ; il y trouve sa joie et son bonheur, son secours de tous les instants, la grâce de sa perfection et la fécondité de son ministère.

Les relations qui s'établissent alors entre Jésus et le Prêtre sont des relations de douce amitié et de divine intimité. Jésus se communique abondamment à son ministre, et celui-ci se tient constamment dans une dépendance étroite et amoureuse du Jésus qui l'a fait son Prêtre.

Plus le Prêtre vivra dans cette intimité de rapports avec son divin Maître, et plus il répondra aux desseins adorables et miséricordieux de Jésus qui l'a appelé à l'honneur de partager la dignité, la puissance et l'efficacité de son Sacerdoce.

Voilà ce que nous avons eu en vue dans cette retraite. Puissions-nous y avoir un peu réussi !

Les sujets y sont traités dans leur ordre naturel. La vocation sacerdotale est l'effet d'un choix éternel et tout particulier de la part de Jésus. L'amour que Jésus porte à son Prêtre est en rapport avec le privilège qu'Il lui accorde, de

l'associer aussi intimement à son Sacerdoce et de s'en faire dans le monde un représentant officiel et un continuateur de sa mission. Le Prêtre prolonge les bienfaits de l'Incarnation et de la Rédemption ; il maintient Jésus en Personne dans l'humanité. C'est pourquoi il doit manifester son Maître autant par la sainteté de sa vie que par la sublimité de son ministère.

Ces pages ne sont que les plans légèrement développés d'une retraite que nous avons prêchée à Rome. Nous y avons ajouté des citations tirées de l'Ecriture Sainte, des Pères et des Docteurs, ainsi qu'un *examen* qui complète les méditations de chaque jour. Le *Directoire* quotidien indique la pensée dominante de la journée et conserve à la retraite son unité.

Nous demandons avec confiance à Jésus et à Marie de bénir ces pages pour le plus grand bien des âmes sacerdotales, aux prières desquelles nous nous recommandons humblement.

MARIE EUGÈNE DE LA CROIX

Paris, 8 Septembre 1919

DIRECTOIRE GÉNÉRAL

Jésus est libre dans ses choix comme dans son amour. Ayant résolu de se consacrer des continuateurs de sa mission parmi les hommes, Il se choisit qui Il veut.

Ses choix, répondant à des volontés éternelles, sont adorables ; il faut les considérer comme l'expression de ses desseins particuliers et précis sur les âmes.

Ce que Jésus donne, Il le donne par amour. Dans le don d'une vocation spéciale, Il réunit toutes les grâces destinées à conduire l'âme au salut éternel et au degré de perfection auquel Il L'appelle.

Quand il s'agit de la vocation sacerdotale, la plus élevée et la plus belle qu'il y ait sur terre, Jésus ne met plus de bornes à ses libéralités et à son amour. Il donne à ses Prêtres tout ce qu'Il a et tout ce qu'Il est ; et Il le fait avec une tendresse et une miséricorde sans nom.

Les Prêtres sont choisis pour Le représenter dans le monde. Il les rend participants de son propre Sacerdoce ; Il leur confie la même mission ; Il leur communique sa puissance infinie et

son efficacité divine. Il s'en fait des instruments nécessaires et d'autres Lui-même.

Jésus est Prêtre dans ses Prêtres! Voilà ce que le Prêtre ne doit jamais oublier, pour bien comprendre la sublimité de sa vocation et pour se maintenir à la hauteur de la perfection qu'exigent son union étroite avec Jésus et sa mission auprès des âmes.

Passer cette retraite à se pénétrer de ces douces et grandes vérités; se voir dans la lumière du Sacerdoce de Jésus, l'unique et souverain Prêtre; vivre dans le recueillement, l'adoration et la reconnaissance pour avoir été tant aimé.

Se rappeler que Jésus demeure au Très Saint Sacrement la source, la grâce et la fin du Sacerdoce du Prêtre. Lui rester uni pendant toute la retraite.

Se mettre sous la protection de la Très Sainte Vierge, la Reine du Clergé et la Mère des Prêtres.

PREMIER JOUR

Ce que le Prêtre est pour Jésus :

l'élu de son choix

« Non vos me elegistis,
sed Ego elegi vos. »
Joan., XV, 16.

DIRECTOIRE

Rien n'est grand comme le Prêtre. Jésus l'a marqué du sceau de son Sacerdoce éternel, et Il s'est livré à lui en plénitude.

Il le choisit parmi des millions d'autres, sans tenir compte d'aucune considération humaine, et souvent sans même se laisser arrêter par la misère et les infidélités de l'élu. Il fait des vases d'élection de qui il Lui plaît ; et tous ceux qui sont honorés du Sacerdoce peuvent se dire en toute vérité : Je ne l'ai pas mérité.

Cette conduite de Jésus à l'égard de ses Prêtres est d'autant plus admirable, qu'Il en fait les princes de son peuple, les constitue ses représentants officiels dans l'humanité et les destine, par vocation, à une perfection qui soit un rayonnement de sa sainteté infinie.

Le Prêtre est exclusivement consacré au Seigneur. Il est séparé du reste des hommes, pour ne plus s'occuper que de Dieu et des choses de Dieu. Il est le mandataire de Jésus, son porte-parole, l'expression vivante de ses volontés, le canal de ses grâces, l'intermédiaire nécessaire entre le ciel et la terre.

Une semblable mission ne peut être l'effet que d'un choix divin et d'un dessein éternel. C'est dans le sein de Dieu que le Prêtre doit se considérer à son origine. C'est dans le Cœur de Jésus, son Maître, qu'il doit vivre pour répondre aux volontés divines et pour accomplir sa sublime mission.

PREMIÈRE MÉDITATION

I. — Ce qu'est le Sacerdoce à l'égard de Dieu et des hommes

1. — **Le Sacerdoce est une mission.**

Cette mission est double : elle s'exerce de la part des hommes à l'égard de Dieu, et de la part de Dieu à l'égard des hommes.

Le Prêtre est un *intermédiaire officiel* entre le ciel et la terre.

Il est à la fois l'élu de Dieu et l'élu des hommes.

Il est l'*envoyé* de Dieu parmi les hommes, et le *délégué* des hommes vis-à-vis de Dieu [1].

2. — **Le Sacerdoce est la mission la plus haute.**

— *A cause de son objet.*

Le Prêtre ne s'occupe point des intérêts temporels, mais des *intérêts éternels.*

Il traite des choses spirituelles et divines.

Sa mission est de parler du ciel et d'y conduire les âmes [2].

[1] « Medius stat sacerdos inter Deum et naturam humanam : illinc venientia beneficia ad nos deferens, et nostras petitiones illuc perferens. » S. Joan. Chrys., De verbis Is., Hom. 5.

[2] « Sacerdotis thronus in cœlis collocatus est, ideo de cœlestibus negotiis pronuntiandi habet auctoritatem. » S. Joan. Chrys., De Verb. Is., Hom. 4.

— *A cause de la dignité de Celui qu'il représente.*

Le Prêtre est chargé d'approcher la Divinité.

Il en personnifie les *droits,* il en reçoit les *ordres,* il en accomplit les *volontés.*

Il parle au nom de Dieu et il en exerce la *souveraineté*[1].

— *A cause de l'importance de la délégation dont il est chargé.*

Le Prêtre est l'expression vivante des *devoirs* de l'humanité vis-à-vis de la Divinité.

Il est le personnage officiel chargé de *reconnaître* les droits souverains de Dieu, de *présenter* à Dieu les hommages et les requêtes de l'humanité, d'*apaiser* sa justice, d'*obtenir* sa miséricorde[2].

Chez tous les peuples, même les peuples païens, les prêtres ont été les plus honorés comme les plus respectés, et leur dignité a toujours été regardée comme la plus haute et la plus honorable[3].

[1] « Potestas sacerdotis est sicut potestas Personarum divinarum. » S. Bernard. Sien., T. 1, s. 20, a. 2, c. 7.

[2] « Pro universo terrarum orbe legatus intercedit apud Deum. » S. Joan. Chrys., De Sacerd., L. 6.

[3] « Honor sacerdoti est a civibus impendendus. » Aristot., L. 7 Polit., c. 9.

« Ne simus deteriores infidelibus, qui propter errorem idolorum suorum adhuc tantum cultum exhibent eorum sacerdotibus;

3. **Dans la Loi nouvelle, le Sacerdoce est une mission toute divine.**

— *Dans son auteur.*

C'est *Jésus,* le Verbe de Dieu incarné, qui envoie ses Prêtres par le monde et leur donne la même mission que Lui-même avait reçue de son Père [1].

— *Dans son objet.*

Le Prêtre dispose des *sources de la grâce* et de la *Personne* même de Jésus.

Il a à sa disposition la *vie divine* et il en fait vivre les âmes [2].

— *Dans sa fin.*

Il s'agit des choses *éternelles,* de la vraie *destinée* de l'homme, de la *béatitude* suprême à atteindre, de la *gloire* à mériter, de la *possession éternelle de Dieu* [3].

sed quantum distant error et veritas, tantum distant illorum et Dei sacerdotes. » S. Joan. Chrys., Hom. 55 in Genes.

[1] « Euntes in mundum universum prædicate Evangelium omni creaturæ. » Marc., xvi, 15.

[2] « Christus est fons totius sacerdotii ; nam sacerdos novæ legis in persona ipsius operatur, secundum illud (II Cor, ii, 10) : Nam et ego quod donavi, si quid donavi, propter vos in persona Christi. » S. Thom., III p., q. 22, a. 4.

[3] « Sacerdotes sunt Ecclesiæ decus, columnæ firmissimæ, januæ civitatis æternæ, per quos omnes egrediuntur ad Christum ; ipsi janitores, quibus claves datæ sunt regni cœlorum ; ipsi dispensatores regiæ domus, quorum arbitrio dividuntur gradus singulorum. » S. Prosper., L. 2 De vita contempl., c. 3.

II. — Le Sacerdoce est l'objet d'un choix

Pour remplir une mission aussi élevée, il faut y être *appelé*. — Comment concevoir un semblable ministère, sans un *choix préalable* de la part de Dieu ? — Dieu doit à son honneur de *se choisir* les ministres à qui il confie des intérêts aussi sacrés.

1. Le choix des prêtres dans l'ancienne Loi.

Jéhovah choisit une *tribu*, celle d'Aaron, pour exercer les fonctions sacerdotales [1].

Il établit ce droit *héréditaire* et *exclusif*. — Personne autre ne devra, sous aucun prétexte, s'immiscer dans l'exercice du sacerdoce [2].

Les lévites sont consacrés au Seigneur, et ils lui appartiennent [3].

Non seulement Jéhovah se choisit des prêtres, mais il règle lui-même minutieusement tous les détails du culte que lui rendent les prêtres au nom du peuple. C'est dire l'importance qu'il attache au sacerdoce et à ses diverses fonctions [4].

[1] « Sanctificabis eos, ut sacerdotio fungantur mihi. » Ex., xxx, 30.

[2] « Custodite sacerdotium vestrum ; et omnia, quæ ad cultum altaris pertinent, per sacerdotes administrantur. » Num., xviii, 7.

[3] Eruntque levitæ mei, et ego hæreditas eorum. » Num., iii, 45. « Separavi vos, ut essetis mei. » Levit., xx, 26.

[4] Conf. Levit., Cap. i-vii.

2. **Le choix des Prêtres dans la Loi nouvelle.**

Le Sacerdoce n'est plus un droit héréditaire et exclusif. — Il n'est réservé ni à une tribu, ni à une société, ni à une famille, ni à une classe quelconque.

Il n'est pas davantage soumis à aucune coutume ou tradition.

Le Sacerdoce est l'effet d'un choix *individuel*, mais ayant un caractère d'*universalité*.

Les Prêtres sont choisis dans *toutes les classes de la société*, parmi les pauvres comme parmi les riches, les petits comme les grands, les pécheurs comme les justes [1].

C'est *Jésus* qui se choisit ses Prêtres [2]. Si dans l'ancienne Loi ce choix était uniquement réservé au Seigneur, que dire du Sacerdoce nouveau dont les fonctions sont toutes divines [3] !

Sans être appelé et choisi par Jésus, *personne*, même l'âme la plus sainte, ne peut s'arroger l'honneur du Sacerdoce [4].

[1] « Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus. » Ps. CXII, 7, 8.

[2] « Non vos me elegistis, sed ego elegi vos. » JOAN., XV, 16.

[3] « Eos Ecclesia accipit, quos Spiritus Sanctus præparavit..., et dignatio cœlestis gratiæ gignit. » S. LEO, In die ass. suæ, s. 2.

[4] « Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo, tamquam Aaron. » HEBR., V, 4.

DEUXIÈME MÉDITATION

III. — Nature du choix que Jésus fait de ses Prêtres

1. — **C'est un choix libre.**

Choix qui ne dépend ni des *personnes,* ni des *évènements,* ni des *circonstances.*

Choix qui n'est la conséquence forcée ni des *qualités,* ni des *aptitudes,* ni des *dispositions* du sujet.

Mais choix *antérieur, prévenant,* divinement *indépendant.*

Jésus est libre dans ses choix, comme dans les dons de son amour et de sa miséricorde [1].

2. — **C'est un choix gratuit.**

Choix de pure *bienveillance,* par le seul effet de la volonté de Jésus. — Jésus aime qui Il veut, et Il appelle qui il Lui plaît [2].

Choix qui n'est aucunement subordonné aux *mérites* de l'élu et à sa *correspondance à la grâce.* — Le Prêtre est choisi avant d'avoir mérité ou démérité [3].

[1] « Non enim est acceptio personarum apud Deum. » Rom., II, 11.

[2] « Gratis accepistis. » Matth., x, 8.

[3] « Nos liberavit et vocavit vocatione sua sancta, non secun-

Bien plus, le Prêtre est choisi *malgré ses fautes,* connues par la prescience divine ; que ces fautes soient antérieures ou même postérieures à l'Ordination sacerdotale [1].

En effet, que de *pécheurs* arrivent au Sacerdoce ! Combien peu d'âmes apportent à l'autel de leur première Messe une *innocence baptismale !* [2]

Les péchés mêmes, dont le Prêtre souillera plus tard son Sacerdoce, n'empêchent pas Jésus de le choisir et de l'oindre de l'onction sainte [3].

Il le choisit ! Au Prêtre, ainsi honoré, à porter les responsabilités de son Sacerdoce, et à comprendre jusqu'à quel point il a été aimé.

3. — C'est un choix privilégié.

Jésus n'a pas confié son Sacerdoce aux anges,

dum opera nostra, sed secundum propositum suum, et gratiam quæ data est nobis in Christo Jesu ante tempora sæcularia. » II Tim., I, 9.

[1] « In charitate perpetua dilexi te ; ideo attraxi te, miserans. » Jerem., xxxi, 3.

[2] « Quis ascendet in montem Domini ? aut quis stabit in loco sancto ejus ? Innocens manibus et mundo corde. » Ps. xxiii, 3, 4.

[3] « O miraculum stupendum ! O potestas ineffabilis ! O tremendum sacerdotii mysterium, spiritale ac sanctum, venerandum et irreprehensibile : quod Christus in hunc mundum veniens, etiam indignis impertitus est ! » S. Cyprian., De Sacerd.

mais aux *hommes* qui leur sont inférieurs en nature[1].

Il n'y a pas dans l'humanité une *dignité* comparable à celle du Sacerdoce, après la dignité incomparable de la Maternité divine[2].

Jésus *ne peut faire plus* pour une créature, qu'Il ne fait pour son Prêtre. — Il lui donne le pouvoir de *pénétrer les cieux ;* Il établit son empire jusque sur les *démons ;* Il se lie *Lui-même* à sa puissance sacerdotale, à laquelle Il *obéit ;* Il lui livre son propre et éternel *Sacerdoce*[3].

4. — C'est un choix éternel.

— *Choix éternel dans son origine.*

Il correspond à des desseins formels de Jésus, à une volonté arrêtée *de toute éternité,* mais

[1] « Sacerdotibus datum est, ut potestatem habeant quam Deus optimus neque angelis, neque archangelis datam esse voluit. » S. Joan. Chrys., De Sacerd.

« Sicut non angelos sed semen Abrahæ apprehendit ad faciendam redemptionem, sic non angelis sed hominibus, solisque Sacerdotibus, Dominici corporis et sanguinis commisit consecrationem. » S. Bern., Serm. ad Pastor.

[2] « Angelica, imo divina est dignitas, qui sacerdotem dixit, prorsus divinum insinuavit virum. » S. Dionys., De Eccles. hier., c. 1.

« O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus, velut in utero Virginis, Filius Dei incarnatur. » S. Aug., Homil. II in Psalm. xxxvii.

[3] « O felix exercitium ! Qui creavit me, (si fas est dicere) dedit mihi creare se ; et qui creavit me sine me, ipse creavit se mediante me. » S. Aug., Homil. II in Psalm. xxxvii.

réalisée dans le temps, à l'heure marquée par sa Providence[1].

— *Choix permanent, immuable pendant la vie.*

Il ne sera jamais *modifié* ni *rétracté*, malgré les infidélités du Prêtre.

Le Prêtre coupable *reste Prêtre*, tout autant que le Prêtre saint[2].

Son Sacerdoce l'accompagne plus que son ombre : il en porte le sceau *dans son âme.*

— *Choix éternel dans sa fin.*

Le caractère sacerdotal est *indélébile ;* il dépasse les limites du temps, et demeure dans l'éternité ; il est immortel, comme l'âme dans laquelle il est imprimé[3].

Au ciel, il *brillera* dans les élus, pour leur glorification ; en enfer, il demeurera comme une *flétrissure* dans les réprouvés[4].

[1] « Elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, in caritate. » EPHES., I, 4.

[2] « Christus operatur in sacramentis, et per bonos tamquam per membra viventia, et per malos tamquam per instrumenta carentia vita. » S. THOM., III p., q. 64, a. 5, ad 2.

[3] « Esse sacerdotem convenit homini ratione animæ, in qua est ordinis character ; unde per mortem homo non perdit ordinem sacerdotalem. » S. THOM., III p., q. 50, a. 4, ad 3.

[4] « Quamvis post hanc vitam non remaneat exterior cultus, remanet tamen finis illius cultus. Et ideo post hanc vitam remanet character et in bonis ad eorum gloriam, et in malis ad eorum ignominiam. » S. THOM., III p., q. 63, a. 5, ad. 3.

Quel que soit le sort éternel de celui qui fut l'objet de son choix, Jésus *ne se repentira pas* de l'avoir choisi : *« Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : Tu es Sacerdos in æternum*[1]. » Paroles glorieuses pour les uns, paroles terribles pour les autres !

IV. — Dispositions de l'âme sacerdotale en face d'un tel choix

1. — **Admiration.**

A la vue du *choix mystérieux* que Jésus a daigné faire d'elle, de la *dignité sublime* à laquelle Il l'a élevée, et des *merveilles* opérées en elle par l'Ordination.

Jésus ne pouvait faire plus. « *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei ! Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus !*[2] »

2. — **Humilité.**

En considérant sa *misère* et son *néant*, son peu de *mérite* et ses nombreuses *infidélités*.

Tant d'autres auraient mieux profité du Sacerdoce, s'ils y avaient été appelés ![3]

[1] Ps. cix, 4. — Hebr., vii, 21.

[2] Rom., xi, 33.

[3] « Qui major est in vobis, fiat sicut minor. » Luc., xxii, 26. « Tanto quisque debet esse humilior, quanto est sublimior. » S. Bern., Serm. de donis Sp. Sancti, c. 2.

3. — **Reconnaissance.**

A la pensée des *grâces* sans nombre que comporte une semblable vocation : grâces de *préparation*, grâces de *préservation*, grâces de *pardon*, grâces de *sanctification* et de *salut*, grâces de *ministère* et d'*apostolat*.

Par son Sacerdoce, le Prêtre vit au milieu des grâces de toutes sortes. Il a plus de moyens de salut que tous les autres. Il doit vivre dans une action de grâces continuelle [1].

4. — **Amour.**

Comment ne pas aimer Celui qui l'a tant *honoré*, tant *comblé*, tant *aimé?*

Si l'amour se prouve par le don, le Prêtre ne pouvait être *plus aimé*, parce que Jésus lui a *tout donné*.

A son tour, il doit aimer *uniquement* et *passionnément* Jésus ; il doit aimer *son Sacerdoce* qui l'unit si étroitement à Jésus et en fait un autre Christ [2].

5. — **Fidélité.**

Pour répondre aux *desseins de Jésus* qui l'a fait son Prêtre ; pour *l'honneur de son Sacer-*

[1] « Gratiarum actio in accipiente respicit gratiam dantis : unde major est gratia ex parte dantis, ibi requiritur major gratiarum actio ex parte recipientis. » S. Thom., II II, q. 106, a. 2.

[2] « Si Deum non amas, sacerdos dici potes, esse non potes. » Petrus Blessens., Serm. 41.

doce ; pour la *sainteté du ministère* qu'il remplit auprès des âmes [1].

Le Prêtre ne peut être un Prêtre selon le cœur de Dieu, qu'en étant un *saint.*

En le choisissant, Jésus l'a *destiné* à la sainteté ; sa fidélité et son amour doivent aller jusque-là [2].

[1] « Cui Dominus plus benedixit, plus merito ipsi servire debet. » S. Bonav., Serm. 2, Dom. 5 post. Pent.

[2] « Sacerdos debet vitam habere immaculatam, ut omnes in illum veluti in aliquod exemplar excellens intueantur. Idcirco enim nos Deus elegit, ut simus quasi luminaria, et magistri cœterorum efficiamur, ac veluti angeli cum hominibus versemur in terris. » S. Joan. Chrys., In I Tim. hom. 10.

EXAMEN

Jésus m'a choisi pour être son Prêtre. De toute éternité Il a pensé à moi ; mon Sacerdoce correspond à des desseins éternels. — Y ai-je bien pensé ? Ai-je adoré les secrets divins dans ce choix privilégié ?

Jésus n'était pas tenu de me faire son Prêtre. Il ne l'a fait que parce qu'Il l'a voulu. — L'ai-je bien compris ? Ne me suis-je pas attribué une part quelconque de mérite dans ma vocation au Sacerdoce ?

Jésus m'a choisi malgré mes fautes, qui ont précédé et suivi mon Sacerdoce. — N'ai-je point tourné contre Jésus ses miséricordes à mon égard, en me croyant digne de ma sublime vocation, en m'en servant pour m'enorgueillir, en oubliant ma condition de misérable et de pécheur ?

Jésus, en m'honorant du Sacerdoce, m'a consacré à sa Personne adorable, m'a comblé de grâces pour moi et pour les autres. — Comment me suis-je comporté vis-à-vis de Lui et vis-à-vis des âmes ? Me considéré-je comme étant séparé du monde et n'appartenant qu'à Jésus et aux choses de Jésus ? Ou ne suis-je pas naturel et

humain dans mes vues, mes pensées, mes affections, mes paroles et mes actes ? Est-ce l'esprit de Jésus ou l'esprit du monde qui m'anime ? Puisé-je en Jésus mes maximes, mes sentiments, mes intentions, le mobile et la fin de toute ma vie ?

Jésus m'a choisi pour que je sois un saint dans le temps et un élu dans l'éternité. — En continuant de vivre comme je le fais, puis-je espérer de parvenir à la sainteté de mon état et de répondre pleinement aux desseins de Jésus qui m'a fait son Prêtre ?

PRIÈRE

O JÉSUS, Vous dont les desseins sont toujours adorables et les dons sans repentance, je Vous adore dans le choix que Vous avez daigné faire de moi pour m'honorer de la sublime dignité de votre Sacerdoce éternel.

Je n'ai point mérité un tel bienfait, et je m'abîme devant Vous à la vue de ce choix mystérieux et de ce privilège incomparable. Du fond de ma misère, je reconnais votre bonté infinie, je Vous bénis d'avoir tourné vos regards vers moi et de m'avoir appelé à devenir votre Prêtre.

Vous m'avez choisi pour Vous, ô Jésus : je Vous appartiens tout entier. Vous êtes la part de mon héritage ; faites que je n'en cherche jamais d'autre et que je sois à jamais un Prêtre selon votre Cœur.

Amen.

Pratique. Me rappeler souvent, au milieu de mes occupations habituelles, que je suis l'*élu* et le *consacré* de Jésus, et me conduire comme tel.

Oraison jaculatoire. — *O Marie, bénissez avec moi le Seigneur qui a regardé la bassesse de son serviteur.*

DEUXIÈME JOUR

Ce que le Prêtre est pour Jésus : le trophée de son amour et de sa miséricorde

« In charitate perpetua dilexi te ; ideo, attraxi te, miserans. »

Jer., XXXI, 3.

DIRECTOIRE

Le choix que Jésus fait de ses Prêtres est un choix tout d'amour. L'amour se prouve par le don ; or, Jésus, en tant que Prêtre, ne possède rien qu'Il ne l'ait donné à ses Prêtres. Il a voulu les aimer sans mesure et sans réserve, et Il a communiqué à chaque âme sacerdotale la plénitude de son Sacerdoce.

Jésus se retrouve et s'aime dans son Prêtre. Le Prêtre fidèle à sa vocation devient pour Jésus l'objet de ses complaisances, comme Lui l'est de son divin Père.

C'est par son Prêtre que Jésus continue à glorifier Dieu et à sauver le monde : c'est pourquoi Il l'aime si intensément et si tendrement.

Que le Prêtre n'oublie jamais combien il est aimé de Jésus, et il aura trouvé le secret de L'aimer à son tour par-dessus tout et de demeurer fidèle à son amour.

Rien ne doit faire douter le Prêtre de l'amour infini que Jésus lui porte, pas même sa misère spirituelle et ses infidélités. Jésus l'a traité avec plus de miséricorde que les autres ; car qui peut

porter un honneur et une responsabilité aussi grande que le Sacerdoce, sans un secours constant d'en-haut ? Et qui peut être assez pur pour personnifier dans le monde Jésus Lui-même ?

Jésus n'a pas considéré les mérites passés et futurs du Prêtre. Il l'a choisi uniquement par un effet de son amour miséricordieux. Que cette pensée excite la reconnaissance du Prêtre et l'encourage à combattre vaillamment pour se montrer en tout digne de sa sainte vocation.

PREMIÈRE MÉDITATION

I. — L'amour, mobile du choix que Jésus fait de ses Prêtres

1. — **Dieu est charité.**

C'est son *essence*[1].

Il s'aime *infiniment, nécessairement, éternellement.*

Il s'aime autant qu'il *se connaît,* et il se connaît *parfaitement*[2].

Il s'aime autant qu'il *se veut,* et il se veut *nécessairement*[3].

Il s'aime autant qu'il *existe,* et il existe *éternellement*[4].

[1] « Sicut autem intelligere Dei est suum esse, ita et ejus amare. Non igitur Deus amat seipsum secundum aliquid suæ essentiæ superveniens, sed secundum suam essentiam. » S. Thom., Op. 2, c. 48.

[2] « Sicut autem intellectum est in intelligente in quantum intelligitur, ita et amatum esse debet in amante in quantum amatur. Deus autem sicut intelligit seipsum, ita necesse est quod seipsum amet. » S. Thom., Op. 2, c. 45.

[3] « Cum Deus amat seipsum secundum hoc, quod ipse in seipso est ut amatum in amante, non est Deus amatus in Deo amante per modum accidentalem, sicut et res amatæ sunt in nobis amantibus accidentaliter ; sed Deus est in seipso ut amatum in amante substantialiter. » S. Thom., Op. 2, c. 48.

[4] « Deus est suum esse uniforme. Unde sicut est sua essentia, ita sua æternitas. » S. Thom., I p., q. 10, a. 2.

2. — **L'amour, mobile de tout en Dieu.**

Il est dans la nature de Dieu de se donner. *Bonum est sui diffusivum.*

Dieu ne fait rien *ad extra,* sans le faire *par amour.* — L'amour étant son essence, il ne peut agir que par amour [1].

Ce qui porte Dieu à agir, c'est de se communiquer ; et se communiquer, c'est répandre son amour [2].

Dès lors, toutes les volontés de Dieu sont inspirées par l'amour [3].

3. — **L'amour, présidant au choix que Jésus fait des âmes sacerdotales.**

Par le fait que *tout est amour* en Jésus, que toutes ses opérations sont l'*effet de l'amour,* que ses desseins n'ont que l'amour comme *mobile* et comme *fin* [4].

En choisissant une âme pour en faire une âme sacerdotale, Jésus pose *un acte d'amour.*

[1] « Deus, qui est legis divinæ dator, omnia facit propter suum amorem. » S. Thom., Contr. Gent., L. 3, c. 116.

[2] « Audemus dicere quod Deus præ multitudine amoris extra se sit. » S. Dionys., De div. Nom., c. 4.

[3] « Sicut Deus uno actu omnia in essentia sua intelligit, ita uno actu vult omnia in sua bonitate. » S. Thom., I p., q. 19, a. 5.

[4] « Propterea Christus advenit, ut cognosceret homo quantum eum diligat Deus. » S. Aug., De catech. rud., c. 4.

« Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis. » Ephes., v, 2.

Un acte d'amour, d'autant *plus évident*, qu'il est purement gratuit ; d'autant *plus grand*, que la dignité qu'il confère est plus élevée ; d'autant *plus adorable* et *plus tendre*, que cet acte est une communication plus intime et plus parfaite de Lui-même.

II. — Nature de l'amour que Jésus porte à ses Prêtres

1. **Le Prêtre est** *aimé* **de Jésus.**

Au même titre que tous ses *rachetés*.

Il a versé son Sang pour tous [1]. Et l'amour, qui L'a fait expirer sur *la Croix*, l'a poussé à demeurer dans *l'Eucharistie*, pour chaque âme en particulier [2].

2. **Le Prêtre est** *plus aimé* **de Jésus.**

Parce que Jésus lui a *plus donné*.

Parce qu'Il l'a choisi pour une *mission plus élevée*.

Parce qu'Il le destine à une *sainteté plus grande*.

[1] « Dilexit nos, et lavavit nos a peccatis nostris in sanguine suo. » Apoc., I, 5.

[2] « Altaris sacramentum est amor amorum. » S. Bern., Serm. de Cœna Domini.

« Unum enim eademque est Hostia, idem nunc offerens, Sacerdotum ministerio, qui seipsum tunc in cruce obtulit ; sola offerendi ratione diversa. » Conc. Trid., Sess. 22, c. 2.

Parce qu'Il l'appelle à vivre avec Lui dans une *intimité spéciale.*

Parce qu'Il l'a constitué *son représentant officiel* dans le monde [1].

3. — Le Prêtre est *souverainement aimé* de Jésus.

Jésus ne peut donner *davantage* que ce qu'Il a donné à son Prêtre.

Il lui a confié ses *mérites*, ses *grâces*, le *prix de son Sang ;* sa *doctrine*, ses *mystères*, ses *sacrements ;* la continuation de *sa mission*, la prédication de *son Evangile*, l'honneur de *son Eglise ;* la *gloire de Dieu*, le *salut des âmes ;* sa *Personne* même dans l'*Eucharistie* [2].

Il l'a fait *participant* de son Sacerdoce, lui en a communiqué la *puissance* et l'*efficacité ;* au point que le pouvoir spirituel du Prêtre est identique à celui que Jésus possède par essence, en tant que Prêtre souverain et éternel [3].

[1] Saint Thomas, répondant à la question : si Dieu aime plus certaines créatures que d'autres, dit : « Ex parte actus voluntatis Deus æqualiter omnia amat ; cum simplici et eodem modo se habente actu voluntatis amet. Ex parte vero boni voliti ab ipso, non omnia æqualiter amat, sed uni majus bonum vult quam alii... Cum enim amor Dei sit causa bonitatis rerum, non esset aliquid alio melius, si Deus non vellet uni majus bonum quam alteri. » S. Thom., I p., q. 20, a. 3.

[2] « Sacerdotium summa est omnium bonorum, quæ in hominibus constant. » S. Ignat. mart., Ep. 10 ad Smyrnenses.

[3] « Dominus Jesus ipse est sacerdos et hostia... ; ipse est qui per ministros Ecclesiæ baptismi tribuit sacramentum..., et per

Jésus voit et aime dans le Prêtre *son propre Sacerdoce.* — Pour le combler de la sorte, il a fallu qu'*Il l'aimât sans mesure.*

4. — **Le Prêtre est** *miséricordieusement aimé* **de Jésus.**

Pour nous faire ses Prêtres, Jésus a oublié nos *fautes passées.*

Fautes *nombreuses* et *graves* peut-être. — Fautes répétées pendant de *longues années.* — Fautes de *négligence,* d'*ingratitude,* de *malice,* de *révolte...*

Que d'abus de grâces, de toutes sortes, depuis notre enfance !

Jésus *n'a plus voulu voir* en nous des pécheurs, et Il a jeté nos iniquités derrière son dos [1].

Sa miséricorde l'a *emporté* sur sa justice [2].

Jésus a fermé les yeux sur notre *misère présente.*

Quels *mérites* avions-nous acquis au moment de notre Ordination sacerdotale ?

Quelles étaient alors nos victoires sur nos

eosdem ministros corporis et sanguinis sui conficit sacramenta. » B. Laurent. Justin., Serm. de Euch., n. 28.

[1] « Projecisti post tergum tuum omnia peccata mea. » Is., xxxviii, 17.

[2] « Ego sum Dominus qui facio misericordiam, et judicium, et justitiam in terra ; hæc enim placent mihi, ait Dominus. » Jer., ix, 24.

mauvais penchants, nos *défauts,* nos *habitudes coupables ?*

Pratiquions-nous *la vertu* avec générosité, constance, fidélité ?

Marchions-nous vraiment dans *la voie de la perfection,* comme le réclamait l'état que nous allions embrasser ?

Ou bien notre piété laissait-elle *à désirer ?*

Notre amour n'était-il pas *faible* et *languissant ?*

Et n'avancions-nous pas vers le Sacerdoce, sans un *détachement* suffisant du monde, auquel tout-à-l'heure nous n'allions plus appartenir, et sans une volonté énergique de *n'aimer plus que Jésus,* à qui nous devions appartenir sans retour ?

Rien de tout cela n'a arrêté Jésus. Il a voulu nous aimer *quand même,* et sa miséricorde Lui *a voilé* notre misère [1].

Jésus n'a pas tenu compte de nos *faiblesses* et de nos *infidélités futures.*

Pourtant, Il savait à l'avance *toute notre vie* de l'avenir.

Il connaissait en détail chacune de nos *pensées,* chacune de nos *paroles,* chacun de nos *actes.*

Il savait l'*usage* que nous ferions de ses grâces,

[1] « Quid enim est peccatum ad misericordiam ? Tela araneæ quæ, vento flante, nusquam comparet. » S. Joan. Chrys., In Psalm.

et Il comptait déjà le *nombre* de nos infidélités et de nos péchés.

Il voyait, dans un avenir plus ou moins rapproché, nos *imprudences* et nos *compromis ;* nos *relâchements* et nos *résistances* à ses inspirations ; notre manque de *piété* et de *surnaturel ;* nos retours à l'*esprit* et aux *maximes* du monde ; nos oublis coupables de la *sainteté* de notre état ; nos négligences dans l'accomplissement de nos *devoirs* les plus sacrés ; nos *défaillances* et nos *chutes ;* nos infidélités à nos *engagements* les plus solennels ; nos *baisers perfides* et nos *outrages sacrilèges.*

Grâce à Dieu, nous n'avons point tous commis toutes ces fautes ; mais, après notre Ordination, sommes-nous restés *sans péché ?* [1]

La *profanation* et l'*apostasie* ne sont pas des mythes.

Jésus a connu, dès le commencement, les *renégats* et les *apostats,* les *profanateurs* et les *sacrilèges.* Et Il les a faits ses Prêtres !

Il les a aimés *quand même* d'un amour privilégié, d'un amour sacerdotal [2].

[1] « Beatus qui inventus est sine macula. Quis est hic ? et laudabimus eum. » Eccli. xxxi, 8, 9.

[2] « Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti ; quia non defecerunt miserationes ejus. » Jer., Thren., iii, 22.

Il *continue* de les aimer et sa miséricorde les *poursuit.*

Il voit en eux *ses Prêtres,* et Il veut les sauver, pour l'honneur de son Sacerdoce et pour ne pas rendre inutiles tant de grâces dont Il les a comblés.

Aussi, à chacune de leurs trahisons, leur adresse-t-Il cette parole d'*amitié* et de *tendresse,* par laquelle Il cherche à toucher leur cœur : « *Amice, ad quid venisti ?* [1] »

Son *amour* et sa *miséricorde* ont présidé au choix que Jésus a fait de ses Prêtres.

Les montagnes d'iniquités, qui devaient s'élever plus tard dans certaines âmes sacerdotales, n'ont *rien changé* au cours de cette charité infinie qui a voulu aimer quand même les élus de son choix [2].

Ah ! si l'on osait douter de la miséricorde de Jésus sur la terre, il n'y aurait qu'à considérer son amour à l'égard de ses Prêtres, *futurs pécheurs* [3].

[1] Matth., xxvi, 50.

[2] « Propitius ero iniquitatibus eorum, et peccatorum eorum jam non memorabor. » Hebr., viii, 12.

[3] « Parcis autem omnibus, quoniam tua sunt, Domine, qui amas animas. » Sap., xi, 27.

DEUXIÈME MÉDITATION

II. — Nature de l'amour que Jésus porte à ses Prêtres
(suite)

5. — Le Prêtre est *mystérieusement aimé* de Jésus.

L'amour de Jésus pour son Prêtre tient vraiment du *mystère.*

Qui aurait jamais pu en imaginer un semblable ?

Jésus est *Dieu ;* Il vient sur la terre pour accomplir *une mission divine* dans son origine, dans ses moyens et dans sa fin.

Et cette mission, Il la *confie* à ses Prêtres !

C'est *un Dieu* qui la leur donne ; c'est par une *puissance toute divine* qu'ils l'accomplissent ; c'est avec des *effets divins* et éternels qu'ils la réalisent [1].

L'amour que Jésus porte à ses Prêtres, pour les honorer ainsi, *ressemble* vraiment à l'amour de Dieu le Père pour son Fils, qu'il nous a envoyé [2].

Jésus est *Prêtre ;* son Sacerdoce s'exerce ici-bas

[1] « Sacerdotium in terris peragitur, sed in rerum cœlestium ordinem referendum est. » S. Joan. Chrys., De Sac., L. 3.

[2] « Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. » Joan., xv, 9.

dans la plénitude de la *puissance* et de l'*amour*. Venu pour offrir un Sacrifice divin, Il en fera la réconciliation suprême de l'humanité avec Dieu, la glorification de Dieu dans la justice, et le salut du monde dans la miséricorde.

Et ce Sacerdoce *unique* et *tout-puissant*, Il le communique à ses Prêtres !

Il les fait Prêtres *comme Lui ;* aussi *puissants* que Lui ; exerçant le *même ministère ;* offrant le *même Sacrifice ;* possédant sur la Victime la *même autorité*, et puisant dans l'efficacité divine de son Sang les *mérites infinis* dont ils inondent les âmes [1].

Cette participation à la *plénitude du Sacerdoce* de Jésus, ne nous fait-elle pas toucher au mystère adorable de l'*amour éternel ?*

Jésus est le *Prêtre unique* et *éternel ;* source divine du Sacerdoce, Il en contient l'*essence*, la *perfection*, la *plénitude* et l'*adorable unité*.

Il n'y a point de Sacerdoce en dehors de Lui. Il est *à Lui seul* tout le Sacerdoce [2].

Pourtant, le Prêtre est *aussi Prêtre* que Jésus !

[1] « O sacrum, o cœleste ministerium vestrum, laudabile desiderium, insigne spectaculum, solemne miraculum ! Deus qui mirabilis in omnibus, seipso certe mirabilior, quantum ad vos ostenditur, dum mirabiliora per vos operatur. » S. Bern., Serm. I in Cœna Dom.

[2] « Christus est totius sacerdotii origo. » S. Thom., III p., q. 50, a. 4, ad 3.

Et cela, parce que Jésus est *tout* dans son Prêtre. C'est Jésus qui est *Prêtre en lui.* C'est Jésus qui, *par son ministère,* exerce son Sacerdoce, opère divinement et renouvelle ce qu'Il a accompli autrefois dans sa vie mortelle.

Le Prêtre est un *instrument* que manie et active une *puissance divine.*

Il est une *enveloppe* qui cache un *Prêtre divin.*

Il est comme des *espèces sacramentelles* qui voilent la *Personne adorable* du Prêtre éternel, lequel seul, en réalité, agit, féconde, sauve, purifie et sanctifie [1].

C'est dire jusqu'à quel point Jésus s'est *identifié* avec son Prêtre. Il ne fait qu'*un* avec lui. Le Prêtre, en tant que Prêtre, est en toute vérité *un autre Lui-même.* D'un homme Jésus en a fait un Dieu [2].

Peut-il y avoir un amour plus mystérieux et plus incompréhensible ?

On est tenté de dire que Jésus aime le Prêtre du *même amour* dont Il s'aime Lui-même.

[1] « Manifestum est quod omnia ecclesiastica sacramenta ipse Christus perficit ; ipse enim est qui baptizat, ipse est qui peccata remittit, ipse est verus sacerdos, qui se obtulit in ara crucis, et cujus virtute corpus ejus in altari quotidie consecratur. Et tamen, quia corporaliter non cum omnibus fidelibus præsentialiter erat futurus, elegit ministros, per quos prædicta fidelibus dispensaret. » S. Thom., Contr. Gent., L. 4, c. 76.

[2] « Sacerdotes, propter officii dignitatem, deorum nomine nuncupantur. » Innoc. III, Can. Cum ex injuncto. De Hæret.

III. — Dispositions de l'âme sacerdotale en face de l'amour de Jésus à son égard

1. — **Adoration.**

C'est l'attitude qui convient devant un tel mystère d'amour. — L'adoration *silencieuse* et *recueillie* rend plus éloquemment les sentiments de l'âme que toutes les paroles.

Jésus est grand, puissant et magnanime dans le don, *au-dessus de tout don,* qu'Il fait de son Sacerdoce. Un Dieu seul pouvait opérer une telle merveille.

En se considérant, le Prêtre voit *Jésus en lui ;* et cette vue doit le pénétrer d'*admiration* et le jeter dans l'*adoration* aux pieds de Celui qui l'a *tant honoré* et *tant aimé* [1].

2. — **Souvenir habituel des miséricordes de Jésus.**

Le souvenir des miséricordes de Jésus doit devenir *habituel,* puisque le caractère sacerdotal demeure sans être altéré jamais.

A *n'importe quel moment,* le Prêtre se sait Prêtre ; par conséquent, l'*élu* de Jésus, le *privilégié* de Jésus, le *miséricordieusement aimé* de

[1] « Omnium bonorum magna et inter omnes maxima est gratia, sacerdotalis dignitas, si quis eam immaculate custodiat. » S. Joan. Chrys., Hom. 51 sup. Matth.

Jésus, le *tendrement assisté* de Jésus, le *représentant* et le tout-puissant *instrument* de Jésus.

Comment le Prêtre *ne bénirait-il pas* Jésus d'avoir daigné l'aimer ainsi ?

Comment, à la vue de ce qu'il est, *ne chanterait-il pas ses miséricordes infinies,* miséricordes dont les effets sont éternels ? « *Misericordias Domini in æternum cantabo*[1]. »

3. — Confiance filiale absolue.

La confiance en Jésus est toute *naturelle* pour le Prêtre.

Il a tant reçu ! Il est tant comblé ! — Jésus ne l'a pas traité ainsi, pour *se désintéresser* de lui ensuite, et encore moins pour l'*abandonner*[2].

Il est *assuré* d'être toujours secouru, et pour *accomplir sa mission,* et pour *se maintenir* à la hauteur de sa *sublime vocation.*

Jésus est sa *force,* sa *vérité,* sa *victoire,* sa *sainteté* et sa *vie.*

Il a confiance en Lui *autant* qu'il L'aime, et il L'aime d'un amour aussi *généreux* que sa confiance est *filiale* et *absolue.*

« *In te Domine speravi, non confundar in æternum*[3]. »

[1] Ps. LXXXVIII, 2.

[2] « Omne quod dat mihi Pater, ad me veniet ; et eum qui venit ad me, non ejiciam foras. » JOAN., VI, 37.

[3] Ps. XXX, 2.

4. — **Vivre de cet amour de Jésus pour son Prêtre.**

Le Prêtre est fait *pour aimer,* lui qui est le trophée de l'amour miséricordieux de Jésus.

La pensée constante de l'amour que Jésus lui porte doit être *sa grande consolation,* en même temps que *sa force* et *son stimulant* à payer Jésus de retour.

Partout et *toujours* il doit garder le sentiment et la conviction que *Jésus l'aime d'un amour particulier.*

Qu'il trouve dans cette pensée une compensation à *toutes les peines de la vie.*

Qu'il s'applique à *agir sous l'influence* de cet amour, à en *nourrir* son *esprit* et son *cœur,* afin *d'en vivre* et, par là, *d'aimer Jésus comme il en est aimé*[1].

[1] « Estote ergo imitatores Dei, sicut filii carissimi ; et ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos. » EPHES., v, 1. 2.

EXAMEN

Mon Sacerdoce est l'effet de l'amour de Jésus. Si Jésus ne m'avait pas aimé, Il ne m'aurait pas fait son Prêtre. — Suis-je convaincu de cette vérité, et en pratique me considéré-je comme étant particulièrement aimé de Jésus ?

Cet amour existe tant que dure mon Sacerdoce. C'est donc à chaque instant que Jésus, voyant en moi son Prêtre, m'aime sacerdotalement. — Ai-je trouvé dans cette pensée une lumière pour mon esprit, une consolation pour mon cœur, un excitant pour ma volonté, un réconfort pour mon âme ?

L'amour que me porte Jésus est un amour de choix, le plus grand après celui qu'il a pour sa Mère. — M'en suis-je humilié, mais aussi en ai-je pris occasion de m'appliquer à payer Jésus de retour ? Ai-je compris que ce que Jésus me demande avant tout, en tant que je suis Prêtre, c'est de L'aimer, de vivre d'amour, de tout faire par amour, de prêcher son amour et de sanctifier les âmes par le mobile de l'amour ?

Jésus m'a aimé lorsque je ne le méritais pas, et lorsqu'Il savait que je lui serais infidèle dans l'avenir. — Le souvenir de mes fautes et des

pardons de Jésus me touche-t-il, ou ne resté-je pas froid en pensant à tant de miséricorde et d'amour ? A cause de mes péchés passés, ai-je à cœur de me montrer plus généreux et plus fidèle à tous les devoirs de mon Sacerdoce, afin de faire oublier à Jésus la peine que je Lui ai faite ?

Est-ce que je vis de l'amour miséricordieux de Jésus ? Voilà ce qui peut me garder dans la vérité, développer en mon âme une confiance illimitée en Jésus et me gagner définitivement à son divin amour.

PRIÈRE

O JÉSUS, si compatissant pour les misérables, si miséricordieux pour les pécheurs et si tendre pour ceux qui Vous cherchent et Vous aiment, voyez-moi à vos pieds mendiant vos pardons, votre amour et votre tendresse.

Prêtre, je veux Vous honorer par la sainteté de ma vie sacerdotale. Prêtre souvent infidèle à mes devoirs sacrés, je Vous conjure d'oublier mes ingratitudes. Prêtre, choisi par Vous pour être votre consolation, votre honneur et la reproduction vivante de toutes vos vertus, je n'aspire qu'à Vous aimer et à Vous faire aimer.

Voyez, ô Jésus, dans mes pieuses dispositions, le désir ardent que j'ai de Vous payer de retour et de devenir un Prêtre qui Vous aime et ne vive que pour Vous.

Amen.

Pratique. M'appliquer tout particulièrement à me pénétrer de l'amour que Jésus me porte et à vivre d'amour pour Lui.

Oraison jaculatoire. — *O Marie, Mère du bel amour, embrasez mon cœur de reconnaissance et d'amour pour Jésus qui m'a fait son Prêtre.*

TROISIÈME JOUR

Ce que le Prêtre est pour Jésus : son envoyé et son représentant

« Sicut tu me misisti in mundum, et ego misi eos in mundum. »

Joan., XVII, 18.

DIRECTOIRE

En partant de ce monde, Jésus s'est choisi des continuateurs de sa mission. Il avait été envoyé par son divin Père ; à son tour, Il envoie ses Prêtres dans le monde entier. Sa mission était une mission toute d'amour et de miséricorde ; ses Prêtres sont les hommes de la charité et du pardon.

Venu pour donner la vie aux âmes, Il rend ses Prêtres participants de sa puissance divine. Exerçant un pouvoir souverain sur l'enfer, Il donne à la parole sacerdotale une efficacité aussi grande que la sienne, pour chasser le démon et rouvrir aux âmes les portes du ciel.

Voulant perpétuer sa présence dans l'humanité, Il recourt à ses Prêtres et Il enchaîne sa propre liberté à leur parole consécratrice.

Par leur ministère Jésus s'incarne, en quelque sorte, de nouveau ; Il prolonge dans l'humanité les bienfaits de sa présence personnelle et Il applique à toutes les générations du monde les mérites infinis de sa passion et de sa mort.

Le Prêtre est sauveur avec son Maître. Il est

envoyé pour parler du ciel et y conduire les âmes. Il montre Jésus, Le fait connaître et Le fait aimer. Il parle son langage, anime tout de son esprit, ne brûle que de son amour, vit de sa vie et la communique aux âmes.

C'est un Jésus ambulant qui passe dans le monde en faisant le bien et en donnant le ciel. Mission sublime et divine qui doit faire son bonheur et sa sainteté.

PREMIÈRE MÉDITATION

I. — Le fait de la mission du Prêtre

1. — **La mission du Prêtre découle du choix que Jésus a fait de lui.**

La principale mission de Jésus sur la terre est une mission sacerdotale [1].

Il vient dans l'humanité *en tant que Prêtre et Victime* [2].

Sa fonction *la plus sacrée* sera d'offrir son Sacrifice, en s'immolant Lui-même sur la Croix [3].

S'Il se choisit des disciples, c'est encore *en tant que Prêtre et Victime ;* c'est afin qu'ils remplissent le même office sacerdotal [4].

[1] « Ingrediens mundum dicit : hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi ; ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam. In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel. » Hebr., x, 5, 9, 10.

[2] « Cum per Christum fuerint hominum peccata deleta, ac gratia donata, ac gloriæ perfectio hominibus collata, Christus inquantum homo non modo sacerdos fuit, sed etiam sacrificium et hostia perfecta, pro peccato videlicet, pacifica et holocaustum. » S. Thom., III p., q. 22, a. 2.

[3] « Licet Christus non fuerit sacerdos secundum quod Deus, sed secundum quod homo, unus tamen et idem fuit sacerdos et Deus. Et ideo, inquantum ejus humanitas operabatur in virtute divinitatis, illud sacrificium erat efficacissimum ad delenda peccata. » S. Thom., III p., q. 22, a. 3. ad 1.

[4] « Omnis pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus

Jésus se serait inutilement choisi des Prêtres pour Le remplacer, s'Il ne leur avait confié, en même temps, une *mission ;* le Sacerdoce ne se comprenant pas sans un ministère intermédiaire entre Dieu et les hommes [1].

Le Prêtre est donc *essentiellement* l'envoyé et le représentant de Jésus.

De même que son caractère, sa mission demeure ; et il doit se considérer dans le monde comme un *plénipotentiaire céleste,* chargé d'y traiter les intérêts de Dieu auprès des âmes [2].

Combien cette seule pensée est puissante, pour maintenir l'élu de Jésus dans la sainteté de son état !

2. — **La mission du Prêtre est nécessaire.**

C'est en vue de l'avenir que Jésus se choisit des Prêtres et leur donne une mission [3].

constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis. » HEBR., v, 1.

[1] « In opere creationis, non fuit qui Deum adjuvaret ; in mysterio vero redemptionis, voluit habere coadjutores. » PETRUS BLESENS., Serm. 47.

[2] « Dei enim sumus adjutores. » I COR., III, 9.

[3] « Quia Christus corporalem sui præsentiam erat Ecclesiæ subtracturus, necessarium fuit ut alios institueret sibi ministros, qui sacramenta fidelibus dispensarent, secundum illud apostoli (I COR., IV, 1) : « Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei. » S. THOM., Contr. Gent., L. 4, c. 74.

Il s'en va et ne reviendra plus. Il Lui faut d'autres Lui-même *pour tenir sa place*[1].

Jésus ne veut point que les hommes perdent *son souvenir,* et Il charge ses Prêtres de le leur rappeler[2].

Si les Prêtres n'étaient là pour parler de Jésus et montrer le ciel, les peuples retomberaient bien vite dans l'idolâtrie et la barbarie.

Jésus est venu apporter au monde tout un code de doctrine divine, et *Il en confie le dépôt sacré* aux Prêtres[3].

Il aurait parlé en vain, si ses enseignements n'avaient dû être répétés aux générations de l'avenir.

Jésus a été touché de l'état misérable de l'humanité pécheresse, et Il est descendu du ciel pour la sauver.

Mais il y aura toujours des pécheurs *à convertir,* des âmes *à sauver.*

A l'exemple de leur divin Maître, les Prêtres courront après les brebis égarées, accueilleront avec empressement les prodigues, prononceront

[1] « Vos estis Vicarii Christi, qui vicem ejus geritis. » S. Aug., Serm. xxxiv ad Frat.

[2] « Vide ministerium quod accepisti in Domino, ut illud impleas. » Col., iv, 17.

[3] « Depositum custodi. » I Tim., vi, 20. — « Prædica verbum, argue, obsecra, increpa in omni doctrina. » II Tim., iv, 2.

des paroles de pardon, arracheront les âmes à l'enfer et les donneront au ciel [1].

Jésus a été dévoré du zèle des âmes ; Il les a appelées à la sainteté ; Il s'est fait leur nourriture et Il leur a inoculé sa propre vie.

Pour leur continuer ses bienfaits jusqu'à la fin des temps, *Il a besoin de ministres* qui parlent aux âmes le même langage, montrent la même voie qui conduit au ciel, assurent les mêmes secours, procurent les mêmes grâces, communiquent la même vie.

Jésus ne pouvait quitter la terre sans donner à son Eglise un Sacerdoce qui y *continuât sa mission* [2].

Le Prêtre est *nécessaire* à Jésus ! Cette considération est de nature à le jeter dans l'adoration et l'action de grâce !

3. — **La mission du Prêtre est officielle.**

Ce n'est pas seulement par voie de conséquence et de déduction que l'on constate la mission divine du Prêtre.

[1] « Sacerdotes Dominus mundi esse voluit salvatores. » S. Hier., In Abdiam, xxi.

« In hoc sita est sacerdotis perfectio, ut ad divinam promoveatur imitationem, quodque divinius est omnium, ipsius etiam Dei cooperator existat. » S. Dionys., De cœl. hier., c. 3.

[2] « Pro Christo legatione fungimur, tamquam Deo exhortante per nos. » II Cor., v, 20.

Cette mission est précise, spécifiée et *officiellement promulguée* par Jésus Lui-même.

Elle est aussi *indubitable* que le choix même que Jésus fait de ses Prêtres.

Sans doute, la manière dont Jésus *appelle* ses disciples, qu'Il destine à être des pêcheurs d'hommes, — le soin qu'Il prend de les *instruire,* — les assurances qu'Il leur donne de les *assister* toujours, — les pouvoirs illimités qu'Il leur *confère,* indiquent suffisamment qu'Il les destine à poursuivre dans le monde l'apostolat qu'Il a commencé.

Mais Il a voulu être plus explicite encore. Ses paroles sont formelles : *mitto vos* [1].

Les Prêtres ne s'arrogent point une mission. Ils sont et demeureront *les envoyés de Jésus* [2].

4. — **La mission du Prêtre est universelle.**

Le théâtre sur lequel doit s'exercer cette mission du Prêtre, c'est le *monde entier.*

Les nations qu'il doit évangéliser, ce sont toutes les générations de la terre : *omnes gentes.*

Les âmes qu'il doit atteindre et auprès desquelles doit s'exercer son sublime ministère, ce

[1] Joan., xx, 21.

[2] « Posuit ordinem in Ecclesia, ut quidam aliis sacramenta traderent, suo modo Deo in hoc assimilati, quasi Deo cooperantes. » S. Thom., Suppl. q. xxxiv, a. 1.

sont les âmes de tous les temps et de tous les lieux : *omni creaturæ.*

Jésus est venu sauver tous les hommes ; le Prêtre n'en exceptera *aucun* de son ministère.

Partout où il y aura une âme à secourir ou à sauver, il devra accourir et remplir le rôle de Jésus, dont il tient la place [1].

S'il n'a pas le droit de refuser l'entrée du ciel à une seule âme, il n'a pas davantage le droit d'en *négliger* aucune, dont, à un titre quelconque, il a la charge et la responsabilité [2].

Le Prêtre est l'envoyé de Jésus, mais il demeure constamment dans la *dépendance* de Celui qui l'envoie [3]. Aussi, partout et toujours, doit-il se considérer comme *recevant à chaque instant* la mission qui lui a été donnée au jour de son Ordination.

A lui de la recevoir chaque matin avec foi et avec amour, et à s'y montrer fidèle tout le jour.

[1] « Quasi totius orbis pater sacerdos est ; dignum igitur est ut omnium curam agat, sicut et Deus, cujus fungitur vice. » S. Joan. Chrys., In I Tim., hom. 6.

[2] « Si sacerdos, ex ignorantia vel negligentia, non exponat populo viam salutis, reus erit apud Deum animarum illarum, quæ sub ipso perierunt. » S. Thom., Op. 65.

[3] « Ego mitto vos. » Joan., xx, 21. — « Manete in me. Ego sum vitis, vos psalmites. Qui manet in me et ego in eo, hic fert fructum multum ; quia sine me nihil potestis facere. » Joan., xv, 4. 5.

DEUXIÈME MÉDITATION

II. — Nature de la mission du Prêtre

1. — **La mission du Prêtre est identique à celle de Jésus.**

Jésus ne fait pas de *différence* entre la mission qu'Il donne au Prêtre et celle qu'Il a reçue Lui-même de son divin Père.

Il n'est descendu du ciel que parce qu'Il avait une mission à accomplir ; le double Mystère de l'Incarnation et de la Rédemption est là.

On ne peut rien imaginer de plus grand et de plus divin.

En envoyant ses Prêtres dans le monde, Jésus renouvelle à leur égard *ce qu'Il était venu faire ici-bas*[1].

Comme Jésus, le Prêtre est véritablement l'*envoyé de Dieu*, le Fils ne faisant qu'un avec le Père[2].

Comme Jésus, le Prêtre est *chargé de la gloire de Dieu*, car il doit renouveler dans l'Eglise les mêmes œuvres divines opérées par Jésus[3].

[1] « Venit Filius hominis salvare quod perierat. » MATTH., XVIII, 11. — « Ite ad oves quæ perierunt. » MATTH., X, 6.

[2] « Fecit nos regnum et sacerdotes Deo et Patri suo. » APOC., I, 6.

[3] « Opera quæ ego facio, ipse faciet, et majora horum faciet. » JOAN., XIV, 12.

Comme Jésus, le Prêtre a la *responsabilité* du salut et de la sanctification des âmes, car il est choisi et consacré pour perpétuer dans le monde l'action rédemptrice du Sauveur [1].

C'est une mission purement *sacerdotale.*

C'est en tant que *Prêtre* chargé d'immoler la divine Victime, que Jésus *est envoyé.* — Tout dans sa vie, rayonne et pivote autour de son Sacrifice [2].

C'est en tant que *Prêtre,* que Jésus *se choisit* des ministres et des représentants. — Il les honore de *sa propre dignité,* afin qu'ils opèrent ensuite dans la grâce de son Sacerdoce [3].

C'est une mission *unique,* la seconde n'étant que le prolongement de la première.

C'est le *même Prêtre* qui reçoit les deux missions, puisqu'il n'y a qu'*un Sacerdoce* [4].

Jésus *reçoit* d'abord la mission *de son Père* et Il

[1] « Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri. » Hebr., xiii, 17.

[2] « Christus autem assistens pontifex futurorum bonorum, per proprium sanguinem introivit semel in sancta, æterna redemptione inventa. » Hebr., ix, 11, 12.

[3] « Attendite vobis et universo gregi in quo vos Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei quam acquisivit sanguine suo. » Act., xx, 28.

[4] « In Christo est tota sacerdotii plenitudo. » S. Thom., III p., q. 63, a. 6.

l'accomplit[1]. Il *se la redonne* ensuite, en quelque sorte, à Lui-même, dans l'âme en qui Il imprime son caractère sacerdotal, et Il charge son Prêtre de l'accomplir *en son nom*[2].

Rien n'est changé, ni dans l'*origine* et la *fin* de la mission, ni dans le *caractère* de celui qui doit la remplir.

C'est ce que signifie Jésus, quand Il dit : « SICUT *misit me Pater,* ET *Ego mitto vos*[3]. »

Quel sujet de réflexion profonde pour un Prêtre !

2. — **La mission du Prêtre a la même puissance que celle de Jésus.**

Cette vérité découle de la précédente.

La mission de Jésus est une *mission divine ;* elle ne peut donc s'accomplir que par une *puissance divine*[4].

C'est en tant que Dieu que Jésus la reçoit, c'est en tant que Dieu qu'Il l'accomplit[5].

[1] « Opus consummavi, quod dedisti mihi ut faciam. » JOAN., XVII, 4.

[2] « Ego elegi vos, et posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat ; ut quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det vobis. » JOAN., XV, 16.

[3] JOAN., XX, 21.

[4] « Sicut dedisti ei potestatem omnis carnis, ut omne quod dedisti ei, det eis vitam æternam. » JOAN., XVII, 2.

[5] « Christus, ut dominus, auctoritate et virtute propria nos-

En communiquant sa mission au Prêtre, Jésus lui communique la *puissance* qu'elle comporte[1]. A *cette seule condition*, le Prêtre peut la remplir.

Jésus a tiré de son sein les moyens divinement puissants de réaliser ce pour quoi Il était venu dans l'humanité[2].

Il met *ces mêmes moyens* à la disposition de son Prêtre[3].

Tous les *mérites infinis* de Jésus sont à lui. Il en est le *maître* et le *dispensateur* officiel.

Et si jamais la grandeur de sa mission l'effraie, le Prêtre n'a qu'à se souvenir, pour se réconforter, des sources de grâces infinies dont il a la garde et la libre disposition.

tram salutem operatus est, in quantum fuit Deus et homo, ut, secundum id quod homo est, ad redemptionem nostram pateretur, secundum autem quod Deus, passio ejus nobis fieret salutaris. » S. Thom., Contr. Gent., L. 4, c. 74.

[1] « Euntes, prædicate. Infirmos curate, mortuos suscitate, leprosos mundate, dæmones ejicite. » Matth., x, 7, 8. — « Qui vos recipit, me recipit. » Ibid., 40. — « Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit. » Marc., xvi, 10.

[2] « Christus habet plenam spiritualis sacerdotii potestatem. » S. Thom., III p., q. 63, a. 5.

[3] « Christus discipulis consecrationem sui corporis et sanguinis commisit, dicens (Luc., xx, 19) : « Hoc facite in meam commemorationem ». Eisdem tribuit potestatem peccata remittendi, secundum illud (Joan., xx, 23) : « Quorum remittuntur peccata, remittuntur eis. » Eisdem etiam docendi et baptizandi injunxit officium, dicens (Matth., xxvii, 19) : « Euntes, docete omnes gentes, baptizantes eos. » S. Thom., Contr. Gent., L. 4, c. 74.

Jésus tout entier est à lui. Voilà pourquoi le disciple peut opérer *les mêmes merveilles* que le Maître.

Qu'il est beau et divin le Sacerdoce du Prêtre[1] ! Mais qu'elles sont grandes ses responsabilités[2] !

3. — **La mission du Prêtre a la même efficacité que celle de Jésus.**

Jésus envoie ses Prêtres dans le monde, à la même fin pour laquelle Il y est venu Lui-même.

Etant revêtu du *même caractère* sacerdotal que Jésus, recevant la *même mission,* possédant la *même puissance,* le Prêtre doit produire les *mêmes œuvres* avec *la même efficacité*[3].

Sinon, Jésus aurait mis des restrictions à la puissance sacerdotale du Prêtre ; Il ne lui aurait pas confié une mission identique à la sienne ; Il

[1] « O præclara, o veneranda potestas vestra ! Certe non est potestas post Deum, sicut potestas vestra, cui nihil in cœlo vel in terra valeat comparari. » S. Bern., Serm. de Convers. ad Cler.

[2] « Grave pondus, gravus est periculum istius honoris : gradus quippe iste, gradus casualis est, gradus judicialis est, nisi meritis illustretur dignitas unctionis, nobilitate morum, exercitatione virtutum, et instantia bonorum operum. » S. Bern., Serm. I in Cœn. Dom.

[3] « Minister in sacramentis instrumentaliter operatur ; non agit in virtute propria, sed in virtute Christi. » S. Thom., III p., q. 64, a. 9. — « Oportet igitur ministros Christi aliquid divinitatis ejus participare secundum aliquam spiritualem potestatem ; nam et instrumentum aliquid participat de virtute principalis agentis. » S. Thom., Contr. Gent., L. 4, c. 74.

n'aurait pas eu les mêmes vues en venant ici-bas et en établissant le Prêtre le continuateur de sa mission.

Jésus est venu éclairer, enseigner, purifier, pardonner, sauver, sanctifier, embraser, vivifier, diviniser.

A la suite et par la vertu de Jésus, le Prêtre possède *le dépôt des vérités éternelles ;* et, en s'inspirant de la doctrine de son Maître, il *éclaire* infailliblement les intelligences et les dote d'une foi en des vérités qui ne peuvent tromper [1].

Ayant le droit de *pénétrer au fond des consciences,* il a le pouvoir de *cicatriser* leurs plaies, de leur *rendre* la pureté perdue et d'y faire *régner* Jésus en Maître, après en avoir *chassé* son mortel ennemi [2].

Homme d'éternité, il est tout-puissant sur le ciel et l'enfer. Ses sentences sont *ratifiées* par Dieu lui-même ; il ferme l'abîme aux malheureux pécheurs et il introduit les élus dans la céleste patrie [3].

[1] « Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine, et quod in aure auditis, prædicate super tecta. » MATTH., x, 27. — « Qui crediderit, salvus erit. » MARC., XVI, 10.

[2] « Dæmones ejicite. » MATTH., x, 8.

« Majus opus est ex impio justum facere, quam creare cœlum et terram. » S. AUG., Tract. 52 in Joan.

[3] « Sacerdotis thronus in cœlis collocatus est, ideo de cœles-

Ministre d'un Sacrifice auguste, il monte chaque matin la montagne sainte, et, faisant de l'Autel un *nouveau Calvaire,* il immole, et avec la même efficacité, la divine Victime qui a sauvé le monde[1].

Riche d'un *Pain de vie descendu du ciel,* Il en nourrit les âmes et leur inocule une *vie d'immortalité*[2].

Partout où il passe, il répand la *grâce* et la *vie.*

Quand il prie au nom de Jésus, *il force le ciel* à l'écouter[3].

Quand il bénit, *il sanctifie.*

Quand il pardonne, *il purifie.*

Quand il commande, Jésus *ne peut résister* à ses ordres.

L'efficacité de *sa parole consécratrice* évoque la toute-puissance de *la parole créatrice*[4].

tibus negotiis pronuntiandi habet potestatem. » S. Joan. Chrys., Hom. 5 de verba Is.

[1] « Tantum valet celebratio Missæ, quantum mors Christi in cruce. » S. Joan. Chrys.

[2] « O novam et divinam potestatem, cujus ministerio panis angelorum et vitæ mortalibus quotidie præparatur. » S. Bern., Serm. I in Cœna Dom.

[3] « Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam. » Joan., xiv, 13.

[4] « Ad nutum Domini, ex nihilo substiterunt excelsa cœlorum, vasta terrarum ; ita parem potentiam in spiritualibus sacerdotis verbis præbet virtus. » S. Hier., Serm. de Corp. Christi.

S'il absout, il fait *plus* que ressusciter les morts.

S'il consacre, il opère une merveille *plus grande* que de créer des mondes.

Le Prêtre peut, à bon droit, se considérer comme *revêtu de la puissance de Jésus* et *investi de ses divins pouvoirs*[1].

O sublimité du Sacerdoce !

O grandeur des bontés divines à l'égard du Prêtre !

O don ineffable de Jésus Lui-même à son Prêtre !

« *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei ! Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus !*[2] »

[1] « O sacerdos Dei, si altitudinem cœli contemplaris, altior es ; si dominorum sublimitatem, sublimior es ; solo Deo et creatore tuo inferior es. » Cassian., Catal. glor.

[2] Rom., xi, 33.

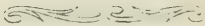

EXAMEN

Le jour de mon Ordination sacerdotale, j'ai reçu officiellement une mission, mission sacrée et divine, celle-là même que Jésus avait reçue de son divin Père. — L'ai-je oublié ? En suis-je demeuré pénétré ? Y ai-je fait honneur ? A-t-elle été pour moi une règle de conduite et un esprit qui m'a inspiré dans tout mon ministère ?

En me confiant cette mission, Jésus m'a rendu responsable de ses grâces. — Me suis-je toujours conduit en conséquence ? Ai-je été un fidèle gardien de ce précieux dépôt ? Ai-je eu soin non seulement de ne rien laisser perdre de ces dons, mais encore de les faire fructifier ?

Jésus s'est donné Lui-même à moi. Il m'a livré sa Personne adorable et m'en a confié la garde. — Quels ont été ma sollicitude, mon zèle, mon amour dans ce précieux ministère auprès de Jésus au Très Saint Sacrement ? Ai-je été soucieux de sa gloire, de son culte ? L'ai-je entouré, honoré, adoré, servi ? L'ai-je prêché ? Lui ai-je attiré les âmes ? Me suis-je habitué à aller à Lui, à Le considérer réellement vivant et à Le traiter comme tel ?

Jésus, en m'envoyant à sa place auprès des

âmes, a prétendu me donner comme un exemple de ses propres vertus. — L'ai-je fait ? Ma vie est-elle une copie de celle de mon Maître ? Ma vie est-elle la confirmation de mes enseignements ? Porté-je les âmes à la vertu ? Est-ce que je leur révèle Jésus et les attache à son unique amour ?

Je ne porterais que le nom de Prêtre et n'en remplirais pas la mission si je n'étais un rayonnement du Jésus qui m'a fait son Prêtre.

PRIÈRE

O JÉSUS, quel honneur est le mien ! Vous avez daigné me choisir pour tenir votre place, pour parler en votre nom, pour manifester au monde votre éternelle vérité et votre amour infini. Vous m'avez donné votre toute-puissance, et Vous avez voulu que je sois en réalité le continuateur de votre mission dans l'humanité.

Cette responsabilité m'écrase, et j'accours à Vous, pour que Vous ayez pitié de ma faiblesse et que Vous m'assistiez de votre grâce.

Vous m'avez fait votre Prêtre, ô mon Jésus ; je Vous en conjure, conservez-moi dans la sainteté de ma sublime vocation. Remplissez-moi de votre esprit, embrasez-moi de votre amour, rivez ma volonté à la vôtre, afin que ma vie tout entière soit en harmonie avec le caractère et la mission de mon Sacerdoce.

Amen.

Pratique. — Me considérer partout et toujours comme l'envoyé de Jésus et agir comme Il agirait Lui-même s'Il était à ma place.

Oraison jaculatoire. *O Marie, fidèle imitatrice des vertus de Jésus, le Souverain Prêtre, assistez-moi dans le travail quotidien de ma perfection.*

QUATRIÈME JOUR

Ce que le Prêtre est pour Jésus : son envoyé et son représentant

(suite)

« Ego elegi vos, et posui vos ut eatis, et fructum offeratis, et fructus vester maneat; ut quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det vobis. »

Joan., XV, 16.

DIRECTOIRE

Pour s'approcher de Dieu, en recevoir les ordres et les communiquer au monde, comme pour parler à Dieu et lui présenter les hommages et les supplications de l'humanité, il faut en avoir reçu la mission. Au jour de son Ordination, le Prêtre est marqué d'un sceau particulier qui le constitue officiellement intermédiaire entre Dieu et les hommes.

A partir de ce moment, il est élevé au-dessus du monde et il appartient à Dieu. Consacré au service divin, il ne doit plus s'occuper des choses du temps. Placé entre le ciel et la terre, son ministère est tout céleste.

Comme Jésus, il est un médiateur qui porte des responsabilités divines. Les peuples l'écoutent, et le ciel prête l'oreille à l'accent de sa prière. Il va constamment de la terre au ciel, et il est le trait d'union nécessaire entre Dieu et ses créatures.

Il puise dans le sein de l'éternelle vérité la doctrine qu'il enseigne aux âmes ; et ses paroles sont esprit et vie comme celles de son Maître.

Né surtout pour le Sacrifice, qui est l'acte suprême du Sacerdoce, il immole chaque matin la divine Victime qui a sauvé le monde, et il asperge du Sang de l'Agneau la multitude des âmes que la pénitence a purifiées et qui aspirent à la vie éternelle dont l'Eucharistie est le gage et la source.

Médiateur, docteur et sacrificateur : telles sont les sublimes prérogatives de la mission divine du Prêtre, dont la sainteté doit égaler la dignité.

PREMIÈRE MÉDITATION

III. — Prérogatives que confère au Prêtre la mission qu'il reçoit de Jésus

1. — La mission que le Prêtre reçoit de Jésus le constitue Médiateur.

Par le fait de son Ordination et de la mission qu'il reçoit, le Prêtre n'appartient plus seulement aux hommes, mais surtout *à Dieu*.

Il reste homme, mais avec un pouvoir divin, une fonction divine [1].

Il est *substitué* à la fois à la Divinité et à l'humanité [2].

Il concentre en lui les prières et les besoins des humains, ainsi que les droits et les miséricordes de Dieu.

Intermédiaire entre le ciel et la terre, il est le *canal nécessaire* par lequel Jésus vient aux âmes et les âmes vont à Jésus [3].

[1] « Deifica professio. » S. Cyr. Alex., De dignitate sac., c. 3.

[2] « Inter Deum et hominem medius constitutus ; minor Deo, sed major homine. » Innoc. III, In consecr. pontif., s. 2.

[3] « Proprie officium sacerdotis est esse mediatorem inter Deum et populum ; in quantum scilicet divina populo tradit (unde dicitur *sacerdos,* quasi *sacra dans*) secundum illud Malach., II, 7 : « Legem requirent ex ore ejus », scilicet sacerdotis ; et iterum in quantum preces populi Deo offert, et pro eorum peccatis Deo aliqualiter satisfacit. » S. Thom., III p., q. 22, a. 1.

Etant l'*envoyé* de Jésus, il parle *au nom* de Jésus, il proclame officiellement les *droits* de Jésus, il traite les *intérêts* de Jésus, il exprime les *volontés* et promulgue les *ordres* de Jésus[1].

Dépositaire des grâces de Jésus, il y puise avec autorité et il les répand à profusion sur le monde[2].

Chargé de sanctifier et de sauver les âmes, il se fait leur avocat, leur protecteur, leur constant intercesseur auprès de Jésus[3].

Tout-puissant sur le cœur de Dieu, il a le pouvoir d'apaiser la divine justice et de laver les âmes dans le sang de Jésus[4].

Jésus *a recours à lui* pour administrer les Sacrements, comme les hommes *invoquent son intercession* pour fléchir le ciel et pour présenter à Dieu leurs hommages[5].

[1] « Sacerdotes novi Testamenti possunt dici mediatores Dei et hominum, in quantum sunt ministri veri Mediatoris, vice ipsius salutaria sacramenta hominibus exhibentes. » S. Thom., III p., q. 26, a. 1, ad 1.

[2] « Regi, quæ hic sunt, commissa sunt ; mihi cælestia, mihi sacerdoti. » S. Joan. Chrys., De verbis Is.. hom. 4.

[3] « Talem esse oportet Domini sacerdotem, ut quod populus pro se apud Deum non valuerit, ipse pro populo mereatur impetrare. » S. Aug., In Ps. xxxvi, s. 2.

[4] « Sine sacerdotibus, salutis compotes fieri non possumus. » S. Joan. Chrys., De Sacerd., L. 3, c. 4.

[5] « Sacerdos quodammodo constituitur sequester et medius inter populum et Deum, sicut de Moyse legitur (Deut., v, 5), et

C'est en cela surtout qu'apparaît la sublimité de la mission que Jésus confie à son Prêtre, et l'identité de la mission qu'Il avait Lui-même reçue de son Père.

En Jésus la Divinité et l'humanité se sont rencontrées et rapprochées ; elles sont devenues *inséparables.* — Depuis lors, *il faut passer par Jésus* pour aller de la terre au ciel, comme pour descendre du ciel à la terre.

Il n'y a pas d'autre Sauveur par lequel nous puissions être sauvés[1]. Jésus est l'*unique et divin Médiateur*[2].

Le Prêtre l'est à sa suite, avec la *même puissance* et la *même autorité.*

Malgré son indignité personnelle, il est *écouté*

ideo ad eum pertinet divina dogmata et sacramenta exhibere populo ; et iterum ea quæ sunt populi, puta preces, et sacrificia, et oblationes, per eum Domino debent exhiberi, secundum illud Apostoli (Hebr., v, 1) : « Omnis pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in his quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis. » S. Thom., II II, q. 86, a. 2.

[1] « Non est in alio aliquo salus. » Act., iv, 12.

[2] « Unus mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus, qui dedit redemptionem semetipsum pro omnibus. » I Tim., ii, 5, 6.

« Ad officium mediatoris proprie pertinet conjungere et unire eos inter quos est mediator ; nam extrema uniuntur in medio. Unire autem homines Deo perfective quidem convenit Christo, per quem homines sunt reconciliati Deo, secundum illud (II Cor., v, 19) : « Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi. » Et ideo solus Christus est perfectus Dei et hominum mediator, in quantum per mortem suam humanum genus Deo reconciliavit. » S. Thom., III p., q. 26, a. 1.

du ciel, parce qu'il s'y présente au nom de l'Agneau immolé qui a lavé dans son Sang tous les péchés du monde [1].

Dieu le Père reconnaît la voix de son Fils *dans la prière du Prêtre*, il agrée ses hommages et il se penche avec miséricorde sur l'humanité qui intercède par un tel Médiateur [2].

Le Prêtre ne s'humiliera jamais trop d'une prérogative aussi sublime.

2. — **La mission que le Prêtre reçoit de Jésus le constitue Docteur.**

Le Prêtre est envoyé pour prêcher le royaume de Dieu ; annoncer l'Evangile ; instruire les hommes de leurs devoirs ; leur apprendre à se détourner du mal et à pratiquer la vertu ; leur révéler les divins Mystères ; leur faire connaître Jésus, sa doctrine, sa vie, sa mort, son éternelle glorification, son amour et sa miséricorde infinis.

Ces vérités, c'est *au monde entier* que le Prêtre doit les enseigner, aux petits comme aux grands, aux savants comme aux ignorants [3].

[1] « Redempti estis pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi, et incontaminati. » I Petr., I, 18, 19.

[2] « O miraculum stupendum ! O potestas ineffabilis ! O tremendum sacerdotii mysterium ! » S. Cypr., De Sacerd.

[3] « Prædicate evangelium omni creaturæ. » Marc., XVI, 15.

Aucune autorité humaine ne pourra l'*empêcher* d'enseigner [1].

Aucune science terrestre ne pourra l'*emporter* sur la science divine qu'il prêche [2].

Aucune autre vérité ne pourra être mise *en parallèle* avec la vérité éternelle qu'il annonce.

Aucune parole créée ne pourra jamais *valoir* la parole divine, dont il se fait l'écho.

Sa science n'est pas de lui, mais elle est tout entière *de Jésus* [3].

Il est, lui, la *voix* qui crie dans le désert ; mais Jésus en est la force, la vérité et la vie.

Il est l'*écho* qui répète ce qu'il a entendu ; la parole vient du ciel, et elle se répercute sur la terre [4].

Tout est *divin* dans la science qu'enseigne le Prêtre.

Elle a été puisée au sein de la Trinité Sainte [5] ; elle a été communiquée au monde par le Fils des éternelles complaisances du Père ; elle a reçu sa

[1] « Non possumus non loqui. » Act., iv, 20.

[2] « Tu vero permane in iis quæ didicisti, et credita sunt tibi, sciens a quo didiceris. » II Tim., iii, 14.

[3] « Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis. » Matth., x, 20.

[4] « Verba, quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt. » Joan., vi, 24. — « Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt. » Matth., xxiv, 35.

[5] « Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me. » Joan., vii, 16.

consécration sanglante sur la Croix du Calvaire ; elle demeure en permanence dans tous les Tabernacles où se condamne au silence la voix du Très-Haut ; elle reste la garantie et la sécurité de l'Eglise que Jésus a fondée et dont les Prêtres sont les rayonnements dans le monde.

Comme le Prêtre doit la *connaître* et l'*aimer* cette science qui fait sa gloire et le couronne du titre de Docteur [1] !

Grand prédicateur de l'Evangile, héraut de Jésus son Maître, il va par le monde répétant les *mêmes paroles,* enseignant les *mêmes vérités, éclairant* les intelligences, *embrasant* les cœurs, et *vivifiant* les âmes par l'esprit de vie que contient chaque parole tombée des lèvres du souverain Prêtre [2].

Avec quel zèle, dès lors, le Prêtre ne doit-il pas *acquérir* une science dont il est le prédicateur officiel, en préserver l'*intégrité* intangible, s'en *pénétrer* profondément et regarder comme *son plus grand honneur* de la manifester au monde.

[1] « Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus ; quia angelus Domini exercituum est. » Mal., II, 6, 7.

[2] « Luminis instar universum orbem illustrantis, sacerdotis animum splendescere oportet. » S. Joan. Chrys., De Sacerd., L. 3.

DEUXIÈME MÉDITATION

III. — Prérogatives que confère au Prêtre la mission qu'il reçoit de Jésus *(suite)*

3. — La mission que le Prêtre reçoit de Jésus le constitue Sacrificateur.

Jésus vient dans le monde pour intercéder en faveur des hommes et pour les instruire, mais surtout *pour offrir le grand et divin Sacrifice* qui doit apaiser la justice de Dieu et réconcilier la terre avec le ciel [1].

L'*exercice parfait* de son Sacerdoce, c'est son Sacrifice.

Il est *Victime,* et tant qu'Il ne se sera pas immolé, Il n'aura pas accompli la mission qu'Il a reçue de son Père.

C'est *à l'heure de son Sacrifice* sur le Calvaire qu'Il glorifie souverainement son divin Père [2] et qu'Il sauve les hommes en leur donnant la plus grande preuve d'amour [3].

[1] « Non enim veni ut judicem mundum, sed ut salvificem mundum. » Joan., xii, 47. — « Filius hominis venit dare animam suam redemptionem pro multis. » Matth., xx, 28.

[2] « Ego te clarificavi super terram : opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam. » Joan., xvii, 4.

[3] « Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. » Joan., xv, 13.

Aussi, voudra-t-Il *répéter* jusqu'à la fin des temps ce Sacrifice auguste, pour redire à Dieu et aux hommes son éternel amour.

Ses Prêtres seront là pour Le remplacer et *perpétuer son Sacrifice*[1].

Il en fait surtout des *Sacrificateurs.*

En leur communiquant tout son Sacerdoce, Il leur donne tout pouvoir *sur sa Personne.*

Il se livre à eux *comme Victime,* avec le même abandon qu'Il se livrait sur la croix à l'exercice plénier de sa puissance sacerdotale.

Son Sang, *Il l'abandonne à ses Prêtres* pour qu'ils le fassent couler sur tous les autels du monde[2].

Désireux de s'immoler sans cesse et sur tous les points du globe, Il se crée une armée de Prêtres qui tous participeront au *même Sacerdoce,* qui tous auront la *même puissance consécratrice,* qui tous recevront la *même mission sacrificatrice,* qui tous tiendront le même glaive et immoleront la *même Victime*[3].

[1] « Hoc facite in meam commemorationem. Quotiescumque mortem Domini annuntiabitis. » I Cor., xi, 25, 26.

[2] « Quidquid est effectus dominicæ passionis est effectus hujus Sacramenti. » S. Thom., In Joan., vi, lect. 6.

[3] « Ex prolatione ipsius Christi hæc verba virtutem consecrativam sunt consecuta, a quocumque sacerdote dicantur, ac si Christus ea præsentialiter proferret. » S. Thom., III p., q. 78, a. 5.

C'est à cette fin surtout que le Prêtre est ordonné[1]. Il ne peut remplir de *mission plus élevée.* Il ne peut rien faire de *plus divin.*

De même que rien en Jésus n'est plus grand ni plus essentiel que l'exercice de son Sacerdoce dans l'Immolation suprême de la divine Victime, il n'y a également rien de plus grand dans le Prêtre que son pouvoir et sa mission de *Sacrificateur.*

Un Prêtre qui célèbre le Saint Sacrifice de la Messe est *un Dieu* sous une forme humaine[2]; *un Jésus* qui monte le Calvaire et qui y meurt; *une Victime expiatrice* qui rend à Dieu toute gloire; *un Sauveur* qui sauve le monde.

Le Prêtre ne dirait qu'une *seule* Messe dans sa vie, qu'il aurait accompli une œuvre *aussi grande* et *aussi divine* que celle de Jésus mourant sur la Croix[3].

[1] « Quia vero potestas Ordinis ad dispensationem sacramentorum ordinatur, inter sacramenta autem nobilissimum et consummativum aliorum est Eucharistiæ sacramentum, oportet quod potestas Ordinis consideretur præcipue secundum comparationem ad hoc sacramentum. » S. Thom., Contr. Gent., L. 4, c. 74.

[2] « Post Deum, terrenus Deus. » S. Clem., pap. Const. Apost., L. 2, c. 26.

[3] « Audite et obstupescentes admiramini : nulli angelorum, nullis spiritibus superius, sed hominibus ; nec tamen omnibus, sed ordini vestro, sacerdotes, tantum mandatam esse tanti sacramenti celebrationem in altari, quod Christus fecit manibus suis in cœna paschali. » S. Bern., Serm. I in Cœna Dom.

Il devrait s'y préparer *pendant toute son existence,* dans les *mêmes sentiments* que Jésus qui vivait perpétuellement dans la vision du Calvaire où Il devait consommer l'œuvre de son amour infini[1].

Tout devrait *converger* pour lui vers ce Sacrifice unique qu'il offrirait un jour à la Majesté divine, et qui mettrait un *couronnement sublime* à son Sacerdoce.

Rien ne devrait le *détourner* de cette grande pensée. Comme Jésus, son Maître, il devrait sans cesse *appeler de tous ses vœux* cette heure solennelle où il renouvellerait pour le salut du monde l'immolation rédemptrice du Calvaire[2].

Le *couronnement* de tous les ministères de Jésus, c'est *son Sacrifice.*

La chaire d'où *Il prêche* plus éloquemment, c'est *sa Croix.*

La *prière* la plus efficace qu'Il fait monter vers le ciel, c'est celle de *son Sang.*

Jésus mourant, Jésus offrant sur la Croix son suprême Sacrifice, c'est Jésus dans l'exercice le plus beau et le plus fécond de sa mission de *médiateur* et de *docteur.*

[1] « Non modica res est unam Missam facere, et valde felix est qui unam digne celebrare potest. » Alex. VII, pap.

[2] « Baptismo autem habeo baptizari : et quomodo coarctor usque dum perficiatur. » Luc., xii, 50.

A son exemple, le Prêtre à l'autel remplit *la fonction la plus sublime* de son Sacerdoce, celle qui contient et couronne toutes les autres [1].

Et c'est *tous les jours* qu'il monte à l'autel ! C'est tous les jours qu'il s'élève jusqu'au ciel pour en faire descendre la divine Victime de son Sacrifice !

Jésus obéit à sa voix et Il se tient dans ses mains, soumis et abandonné, comme la victime *au pouvoir* de son sacrificateur [2].

Terrible dignité ! Prérogative unique ! Mission toute divine ! Pouvoir infini ! Mystère impénétrable ! [3]

Le Prêtre doit *vivre pour sa Messe ;* pour la célébrer saintement, pour s'y préparer soigneusement, pour se la rappeler fréquemment, pour la désirer ardemment [4].

[1] « Manifestum est quod sacramentum ordinis ordinatur ad Eucharistiæ consecrationem. » S. Thom., III p., q. 65, a. 3.

« Sacerdotes ad hoc consecrantur, ut sacramentum Corporis Christi conficiant. » Ibid., q. 67, a. 2.

[2] « Dominus sequitur servum. » S. Joan. Chrys., De Verbis Is., Hom. 5.

[3] « O miraculum stupendum ! O potestas ineffabilis ! O tremendum sacerdotii mysterium, spiritale ac sanctum, venerandum et irreprehensibile : quod Christus in hunc mundum veniens, etiam indignis impertitus est ! » S. Cypr., De Sacerd.

[4] « Satis apparet omnem operam et diligentiam in eo ponendam esse, ut, quanta maxima fieri potest interiori, cordis munditia atque exteriori devotionis ac pietatis specie, peragatur. » Conc. Trid., Sess. 22, Decret. de obs. in celebr. Missæ.

Le Prêtre doit *vivre sa Messe,* s'en pénétrer, s'en remplir l'esprit et le cœur, en nourrir son âme, demeurer constamment à l'unisson de la divine Victime immolée le matin et du divin Prêtre par la puissance duquel il l'immole [1].

La vie du Prêtre doit être *une Messe ininterrompue.* Entre deux Sacrifices, il conserve sa puissance sacrificatrice ; et c'est *sur lui-même* qu'il doit l'exercer, par son immolation totale à la gloire de Jésus, le souverain Prêtre, en attendant qu'il offre la Victime divine dont la sainteté infinie donne du prix à son offrande et à ses sacrifices personnels [2].

Le Sacerdoce rend le Prêtre *participant* de l'*état de Victime* de Jésus comme de son *caractère sacerdotal.* Il ne peut être Prêtre parfait, que s'il ne fait qu'un avec *Jésus-Victime,* comme il ne fait qu'un avec *Jésus-Prêtre* [3].

Y penser, c'est une *consolation.* Le comprendre, c'est une *grâce.* Le réaliser, c'est un *devoir!*

[1] « Imitamini quod tractatis. » PONTIF.

[2] « Mundamini, qui fertis vasa Domini. » IS., LII, 11.

« Obsecro vos, fratres, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem... Reformamini in novitate sensus vestri... Multi unum corpus sumus in Christo. » ROM., XII, 1, 2, 5.

[3] « Vos estis Christi. » I COR., III, 23. — « Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis. » GAL., V, 24. — « Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi. » COL., I, 24.

EXAMEN

Tout Prêtre, par le fait de sa consécration sacerdotale, participe aux mêmes fins pour lesquelles Jésus est venu en ce monde. Il est le mandataire officiel de Dieu et des hommes. — Me suis-je rappelé que c'était là un devoir essentiel de mon Sacerdoce ? Est-ce que je me conduis partout et toujours, comme un médiateur placé entre le ciel et la terre ? Ma vie est-elle assez pure pour remplir cet office ? Quand je parle à Dieu ou que j'en exécute les ordres et les sentences, le fais-je avec des dispositions pures et saintes ? Je remplace Jésus ; en ai-je les sentiments ?

Je suis, par état, l'homme de la vérité. — Vais-je puiser ma science en Jésus, dans ses enseignements ? Me contenté-je de la doctrine de mon Maître ? En fais-je la règle de ma vie et la source de mes enseignements ? Suis-je avare de mon temps et assidu aux travaux qui regardent ma vocation ? Ne m'arrive-t-il pas de me laisser distraire et dissiper par des études ou des occupations étrangères à mon état ? Ai-je à cœur de progresser sans cesse dans la connaissance de Jésus et des choses de mon Sacerdoce ?

Je suis Prêtre avant tout pour offrir le divin

Sacrifice de la Messe. — Cette sublime fonction est-elle ce que j'apprécie le plus au monde ? Ma Messe quotidienne est-elle pour moi l'acte suprême de ma vie ? Suis-je un sacrificateur digne de la Victime que j'immole ? Est-ce que je m'unis alors étroitement à Jésus, l'unique Prêtre qui s'immole Lui-même par mon intermédiaire ? Suis-je attentif à observer fidèlement toutes les rubriques ? Mon âme est-elle recueillie avant et après ma Messe, dans une préparation et une action de grâces jamais écourtées ni omises ?

Le Prêtre sera jugé surtout sur la manière dont il célèbre la sainte Messe. Pensons-y.

PRIÈRE

O JÉSUS, pour accomplir ma divine mission, j'ai besoin de me couvrir de votre sainteté et de me remplir de votre amour.

Comment pourrais-je Vous parler avec autorité, comme Vous m'en avez donné le pouvoir, si je ne m'abîmais dans mon humilité et ma misère ? Comment instruire les âmes, si Vous n'êtes Vous-même ma lumière et ma vérité ? Comment perpétuer fructueusement dans l'Eglise votre auguste Sacrifice, si je n'en fais pour moi et pour les autres la source de toutes les vertus et la raison de mes propres immolations ?

Je m'offre et me livre à Vous, ô mon Jésus, pour être l'instrument docile de vos grâces et de vos miséricordes. Soyez Vous-même la toute-puissance de ma prière, la plénitude de ma science, la sainteté de mon Sacerdoce, l'amour de ma vie, ô Vous qui êtes le vrai Prêtre et l'auguste Victime de mon Sacrifice.

Amen.

Pratique. — M'inspirer en tout de l'esprit et de la doctrine de Jésus et puiser dans la pensée de ma Messe quotidienne la fidélité à mes devoirs d'état.

Oraison jaculatoire. — *O Marie, qui avez offert avec Jésus, sur le Calvaire, le Sacrifice qui a sauvé le monde, daignez m'obtenir de célébrer toujours avec ferveur la Sainte Messe.*

CINQUIÈME JOUR

Ce que le Prêtre est pour Jésus : son envoyé et son représentant

(suite)

« Pro Christo legatione fungimur, tamquam Deo exhortante per nos. »
II Cor., V, 20.

DIRECTOIRE

Le bonheur comme la sainteté du Prêtre sont attachés à la fidélité à sa mission. Tout est divin en lui, et son caractère, et son ministère, et sa puissance spirituelle, et l'efficacité de sa parole sacramentelle. Sa mission est divine dans son origine, dans son exercice et dans sa fin.

Le Prêtre est un être qui vient directement du ciel, puisqu'il puise son Sacerdoce dans le sein même de Jésus, le souverain Prêtre.

Il n'existe que pour le ciel, puisque son unique raison d'être, c'est d'y monter et d'en descendre sans cesse pour intercéder et pour transmettre des ordres.

Il retourne au ciel, puisque c'est le terme de sa mission, sa parole et son action sacramentelle devant produire des effets éternels.

Personne ne doit être plus heureux que lui, sa vie tout entière se passant au service de Jésus et des âmes.

Par vocation il vit avec Jésus, il s'occupe des intérêts de Jésus, il étudie et imite Jésus, il parle de Jésus et Le fait connaître, il aime Jésus et Le fait aimer, il s'unit à Jésus et il en fait vivre les âmes.

Comment, avec une semblable vocation, n'être pas destiné à la sainteté? Comment s'y garder fidèle, sans aspirer sans cesse à une perfection toujours plus grande? Comment ne pas s'appliquer à devenir tout spirituel, afin de pouvoir parler un langage et mener une vie qui soient un rayonnement de la sainteté infinie de Jésus, le souverain Prêtre?

O Prêtres du Seigneur, soyez heureux
et soyez saints!

PREMIÈRE MÉDITATION

IV. — Caractères de la mission du Prêtre

1. La mission du Prêtre est une mission sacrée.

Tout parle *du ciel* et *des choses du ciel* dans la mission du Prêtre, tout comme dans la mission de Jésus son Maître.

Il est choisi et il est consacré par vocation pour une œuvre *exclusivement divine*[1].

Le caractère qu'il reçoit en fait *un être à part* dans l'humanité et l'établit dans une classe d'hommes chargés officiellement des *intérêts de Dieu* dans le monde[2].

Autant les choses divines sont élevées au-dessus des choses humaines et terrestres, autant la dignité et la mission du Prêtre *surpassent* toutes les dignités et toutes les fonctions de la terre[3].

Le Prêtre, à cause du rôle qu'il est destiné à jouer dans la sainte Eglise et du ministère di-

[1] « Erunt sacerdotes mihi religione perpetua. » Ex. xxix, 9.

[2] « Sacerdotes Domini vocabimini, ministri Dei nostri. » Is., lxi, 6.

[3] « Nihil in hoc sæculo excellentius. » S. Ambr., De dignit. sac. c. 3.

« Prætulit vos, sacerdotes, regibus et imperatoribus. » S. Bern., Serm. ad Pastor.

vin qu'il accomplit dans le monde des âmes, est grand de la grandeur même de Jésus.

Le Jésus qu'il représente l'auréole *de sa propre dignité* et élève sa mission jusqu'à la hauteur de sa mission divine.

Quand on est chargé par Jésus Lui-même de *Le remplacer* ici-bas, d'agir non seulement en son nom, mais de le faire avec la même puissance, pour les mêmes fins, par les mêmes moyens, avec la même efficacité : on ne peut monter plus haut ni recevoir *un honneur plus grand*[1].

Quand on est tenu d'*employer sa vie* à parler de Jésus, à redire ses enseignements, à rappeler sans cesse les moindres actes de sa vie, de sa passion et de sa mort, à expliquer ses mystères, à manifester ses perfections infinies, à exprimer les désirs de son Cœur : on ne peut imaginer une vocation plus belle et qui *rapproche davantage de Dieu*[2].

Quand on a le pouvoir d'*user de Jésus* comme Jésus usait de sa Divinité ; quand *on possède en droit,* de par la volonté divine, les trésors infinis que Jésus a mérités pour le salut du monde, afin

[1] « Angelica, imo divina est dignitas. Qui sacerdotem dicit, prorsus divinum insinuat virum. » S. Dionys., De Eccl. hier., c. 1.

[2] « Dabo vobis pastores juxta cor meum, et pascent vos scientia et doctrina. » Jerem., iii, 15.

d'en purifier et sanctifier les âmes : on se trouve en face d'une mission tellement élevée, qu'elle surpasse tous les dons et toutes les prodigalités que *Dieu puisse faire aux hommes* [1].

Quand, devenu le consacré de Jésus, le Prêtre Lui demeure *à jamais attaché*, dans une union que surpasse seule la maternité divine, au point que le Prêtre devient pour Jésus un instrument dont Il ne peut se passer : sa mission sacerdotale *prend l'empreinte de celle du Verbe Incarné* qui, sans quitter le sein de son Père, descend dans l'humanité pour parler et agir en son nom [2].

Quand, par devoir sacré et par prérogative toute divine, on devient *l'ami de Jésus* ; quand on vit dans son intimité, qu'on connaît les secrets de son Cœur et qu'on est chargé de les révéler aux âmes ; quand on est ainsi *l'homme de l'amour*, qu'on devient le héraut de la charité d'un Dieu et qu'on est envoyé par le monde pour prêcher les miséricordes du divin Crucifié et les tendresses du Prisonnier d'amour de l'Eucha-

[1] « Quanto sacerdotes honore, quanta dignitate digni sunt ! Et enim qui terram incolunt, atque in ea versantur, his commissum est ut ea quæ in cœlis sunt dispensent ; iis datum est, ut potestatem habeant, quam Deus optimus neque angelis, neque archangelis datam esse voluit. » S. Joan. Chrys., De Sacerd. L. 3.

[2] « O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus, velut in utero Virginis, Filius Dei incarnatur. » S. Aug., Homil. II in Psalm. xxxvii.

ristie : l'on remplit moins l'office d'un homme *que celui d'un Dieu*[1].

Que le Prêtre se rappelle sans cesse qu'il appartient au ciel et que sa mission est *une mission d'éternité !*

2. — **La mission du Prêtre est une mission exclusive.**

Le Prêtre est appelé à quelque chose de trop grand, sa mission est trop élevée et trop divine, pour qu'il lui soit loisible de se consacrer à *quelqu'autre chose* sur la terre.

Le Prêtre est trop étroitement uni à Jésus et son ministère Lui est trop indispensable, pour qu'il y ait place dans sa vie à *d'autres ambitions* et à *d'autres désirs* que ceux de se consumer à la gloire de Jésus son Maître.

Le Prêtre a un ministère trop nécessaire et trop étendu à accomplir, pour qu'il accepte un *mélange* quelconque d'occupations et de travaux qui puissent *se partager* son zèle et sa vie.

Tout ce qu'il est, comme tout ce qu'il a *appartient* à Jésus[2].

[1] « Vos estis vicarii Christi, qui vicem ejus geritis. » S. Aug., Serm. 34 ad Frat.

« Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. » Joan., xx, 21.

[2] « Verus minister altaris Deo, non sibi, natus est. » S. Petr. Dam., In Ps. cxviii, s. 8.

Jésus l'a choisi avec ses qualités, ses talents, ses aptitudes, et Il se les est attribués *en propre*.

Tout ce que le Prêtre était avant d'être Prêtre, a passé dans la possession de Jésus, qui seul désormais exerce *un droit de propriété* sur sa personne tout entière [1].

Du jour où le Prêtre a été oint de l'onction sacerdotale, *il a perdu la libre disposition* de ce qu'il avait et de tout ce qu'il pouvait acquérir dans la suite, et Jésus en est devenu le *Maître absolu* [2].

C'est pourquoi son *temps*, ses *travaux*, ses *forces*, sa *santé* et sa *vie* appartiennent à Jésus et à Jésus seul. Il n'a pas le droit d'en rien distraire pour d'*autres usages* que pour l'exercice de son Sacerdoce et de son ministère [3].

D'où, le Prêtre doit rester *étranger* aux choses de la terre. S'il s'en occupe, ça ne peut être que dans la mesure où l'exigent sa situation et son ministère ; et encore, d'une façon fort restreinte,

[1] « Non estis vestri. » I Cor., vi, 19. — « Separavi vos a cæteris populis, ut essetis mei. » Levit., xx, 26.

[2] « Id scire oportet, te, priusquam ordinaberis, tibi vixisse ; ordinatum autem, illis quibus ordinatus es. » S. Athan., Ep. ad Drac.

[3] « Omnia enim vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei. » I Cor., iii, 22, 23.

en *subordonnant* le terrestre aux exigences et aux multiples devoirs de sa charge [1].

Sa mission divine lui interdit de se mêler *aux affaires du siècle,* et de se livrer à des négociations d'intérêt *purement temporel* [2].

Il n'est pas Prêtre pour acquérir des richesses ni pour les administrer, pas plus que pour vivre au milieu des mille sollicitudes des choses d'ici-bas [3].

Pour être fidèle à sa mission, il a besoin de *toute sa liberté d'esprit* et de *tout l'emploi de son temps.*

Le Prêtre n'est point davantage destiné à l'acquisition de *sciences* qui ne peuvent concourir à l'accomplissement de sa mission.

Si ces sciences profanes sont *contraires* à sa mission ou à la dignité de son caractère sacerdotal, il doit *se les interdire absolument.*

Si elles sont *indifférentes,* il n'en a *que faire.*

Si elles sont *superflues,* elles lui sont *inutiles.*

Si elles ne sont qu'un agréable *passe-temps,*

[1] « Quo significaretur quotidie clericos, abjecta cæterarum rerum cura, uni Deo prorsus vacare debere. » S. Sylvest., Breviar.

[2] « Nemo, militans Deo, implicat se negotiis sæcularibus, ut ei placeat cui se probavit. » II Tim., II, 4.

[3] « Redemptor noster a sacerdotis officio non quærit aurum, sed animas. » S. Greg. Magn., L. 5 in Reg.

elles doivent être fort *restreintes,* car il a quelque chose de mieux à faire [1].

Si enfin, ces sciences profanes, et parfois fort spéciales, semblent s'imposer dans des cas exceptionnels, le Prêtre ne doit ni y *attacher son cœur* ni *négliger ses devoirs* et *ses travaux* sacerdotaux. La mission que lui a confiée Jésus est une mission supérieure à laquelle doivent être subordonnées *toutes les autres,* de quelque nature qu'elles soient [2].

Aussi, le Prêtre doit-il être attentif à ne point se laisser *surprendre* par des occupations, des travaux, des études, des œuvres quelconques *étrangères* à son Sacerdoce [3].

Doit-il se considérer toujours comme la *propriété exclusive de Jésus,* n'ayant point le droit de disposer de sa personne et de tout ce qu'il a, *pour autre chose* que pour les intérêts et la gloire de Celui qui l'a fait son Prêtre [4].

[1] « Contra justitiam faciunt, qui otiosum studium fructuosæ utilitati regendæ multitudinis anteponunt. » S. Prosper., De vita contempl., L. 3, c. 28.

[2] « Cui Deus portio est, nihil debet curare, nisi Deum. » S. Ambr., L. 2 De fuga sæcul., c. 2.

[3] « Esto tu populo in his quæ ad Deum pertinent. » Ex. xviii, 18.

[4] « Separavit vos Deus Israël ab omni populo, et junxit sibi. » Num., xvi, 9.

DEUXIÈME MÉDITATION

IV. — Caractères de la mission du Prêtre
(suite)

3. — **La mission du Prêtre est une mission surnaturelle.**

Le Prêtre est *au service* de Jésus.

C'est Jésus qu'il *annonce ;* c'est à Jésus qu'il *conduit* les âmes.

C'est Jésus qu'il *fait connaître ;* c'est à *Jésus seul* qu'il cherche à donner une place dans les esprits et dans les cœurs.

C'est Jésus qu'il *fait aimer ;* c'est *cet amour unique* qu'il s'applique à maintenir et à développer dans les âmes[1].

Sa tâche est immense, car il n'y a pas plus de limites dans l'étude de la connaissance de Jésus que dans son amour[2].

Quand le Prêtre aurait employé une longue vie à prêcher Jésus et à Lui gagner des cœurs, il n'aurait *presque rien fait,* eu égard à ce qui lui resterait à faire.

[1] « Tantum lucere, vanum ; tantum ardere, parum ; ardere et lucere, perfectum. » S. Bern., Serm. de Nativ.

[2] « Deus illuxit in cordibus nostris ad illuminationem scientiæ claritatis Dei, in facie Christi Jesu. » II Cor., iv, 6.

Aussi, le Prêtre doit-il être *jaloux* de la gloire de son Maître, jusqu'à devenir scrupuleux pour que *la moindre parcelle* de cette gloire ne Lui soit pas ravie[1].

S'il doit veiller à ce que personne ne porte atteinte aux intérêts de la gloire de Jésus, à bien plus forte raison doit-il craindre *de le faire lui-même.*

Comme il serait coupable d'avoir des *intentions* personnelles, humaines et terrestres dans l'accomplissement d'un ministère aussi élevé !

Comme il serait malheureux qu'il rabaissât une telle mission à une satisfaction *purement humaine,* à une activité *naturelle,* à un zèle *de commande* ou *de routine !*

Comme il méconnaîtrait son devoir le plus sacré, s'il faiblissait jusqu'au point *de se prêcher lui-même*[2], s'il cherchait la *louange des créatures* et s'il dérobait à son avantage l'*affection des âmes* et la moindre partie de la gloire qui revient *uniquement* à son Maître[3] !

Le Prêtre de Jésus n'a qu'une chose à faire :

[1] « Si officium vis exercere presbyteri, aliorum salutem fac lucrum animæ tuæ. » S. Hier., Ep. ad Paulin.

[2] « Non enim nosmetipsos prædicamus, sed Jesum Christum Dominum nostrum. » II Cor., iv, 5.

[3] « Væ pastoribus Israël, qui pascebant semetipsos. » Ezech., xxxiv, 2.

c'est de disparaître, de se perdre de vue, de se faire oublier des créatures, afin de *n'attirer l'attention* que sur Jésus, de *ne faire aimer* que Jésus [1].

4. — **La mission du Prêtre est une mission pleine de consolation.**

Jésus a déposé dans la mission qu'Il a confiée à son Prêtre des *joies incomparables,* d'une nature toute divine comme sa mission elle-même [2].

Le Prêtre qui comprend sa mission est *heureux* de l'accomplir, comme l'était Jésus en accomplissant la sienne ici-bas.

C'est la même mission, avec les mêmes grâces, la même excellence, la même souveraine importance, les mêmes résultats pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Que faut-il de plus, pour être heureux, que d'avoir été ainsi *privilégié,* d'être *consacré* à un ministère aussi sublime, d'avoir à sa disposition des *grâces surabondantes* comme celles de sa vocation, d'être sans cesse *assisté par Celui-là même* qui a daigné rendre le Prêtre participant de son Sacerdoce éternel [3].

[1] « Si amatis Deum, rapite omnes ad amorem Dei. » S. Aug., In Ps. xxxiii, en. 2.

[2] « Inebriabo animam sacerdotum pinguedine. » Jer., xxxi, 14.

[3] « Eligant sibi alii partes, quibus fruantur, terrenas et tem-

Le Prêtre conscient de sa dignité trouve son bonheur à *se rappeler* qu'il est Prêtre, et le *moindre exercice* de son Sacerdoce lui est une joie immense [1].

Il sait qu'il ne fait rien, en tant que Prêtre, qu'il ne reçoive de Jésus la grâce pour l'accomplir. Cela lui montre l'*union intime* et *nécessaire* que Jésus a contractée avec lui, et qui est déjà un avant-goût de l'éternelle union du ciel [2].

Il comprend que sa manière de répondre aux grâces de Jésus et de Lui être fidèle, c'est de faire *produire* à son Sacerdoce tout ce qu'il peut donner ; et il se plaît à exprimer sa reconnaissance à Jésus par le *zèle ardent* qu'il met à son service [3].

Fait pour aimer Jésus et Le faire aimer, il voit *dans tous les actes de sa mission sacerdotale* un moyen d'alimenter son amour et d'accroître dans les âmes l'amour de Jésus son Bien-Aimé [4].

Sa vie sacerdotale devient ainsi comme *un acte*

porales ; portio sanctorum, Dominus est. Bibant alii mortiferas voluptates ; portio calicis mei Dominus est. » S. Aug., Enarr. in Ps. xv.

[1] « Beatus quem elegisti et assumpsisti : inhabitabit in atriis tuis. » Ps. lxiv, 5.

[2] « In ipso habitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter, et estis in illo repleti, qui est caput omnis principatus et potestatis. » Col., ii, 9. 10.

[3] « Charitas Christi urget nos. » II Cor., v, 14.

[4] « Zelus ex intentione amoris provenit. » S. Thom., I II, q. 28, a. 4.

d'amour perpétuel qui l'inonde de douces joies et lui fait trouver dans son propre Sacerdoce le bonheur intime et divin que goûtait ici-bas l'âme de Jésus, le souverain Prêtre[1].

5. — **La fidélité à sa mission est pour le Prêtre une condition essentielle de sa perfection.**

Si le Prêtre ne peut goûter un réel bonheur que dans sa fidélité à son Sacerdoce, il ne peut également arriver à la perfection de son état que par l'*accomplissement parfait* de sa mission sacerdotale.

Le Prêtre est voué à la *glorification de Dieu* sur la terre[2]. Il est marqué d'un sceau particulier qui le constitue l'homme de Dieu, *« homo Dei »*[3].

Toutes ses grâces sont harmonisées à cette fin.

Toutes les volontés de Jésus sur lui tendent à ce but, qui est la raison d'être de son Sacerdoce.

S'il s'écartait de sa voie, il *se priverait* des grâces de sa vocation, il *tromperait* les desseins de Jésus sur lui, il *violenterait* son âme sacerdotale faite pour la perfection et la sainteté[4].

[1] « Quid enim mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram? Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum. » Ps. LXXII, 25.

[2] « Sanctificabor in iis qui appropinquant mihi, et in conspectu omnis populi glorificabor. » LEV., X, 3.

[3] « I TIM., VI, 11.

[4] « Ut sit quisque verus sacerdos, oportet ut non solo sacra-

Comment pourrait-il jamais devenir parfait, le Prêtre qui *n'entendrait plus* l'appel de Jésus, qui *ne croirait plus* à sa mission, ou qui, y croyant, y serait *infidèle*[1] ?

Comment *ressemblerait-il* jamais à son Maître, le Prêtre qui ne se soucierait pas de la gloire de Celui *à qui seul* il appartient, *pour qui seul* il existe et au service de qui *il est tenu* de consacrer son temps, ses forces et sa vie[2] ?

Comment réussirait-il à faire l'*union de vie* avec Jésus, le Prêtre qui, oubliant l'union de caractère et de mission qu'il a contractée avec Lui, ne se préoccuperait point des *intérêts* de Jésus, n'aurait point à cœur de Le faire *grandir* dans les âmes, et n'en ferait point pour lui le *centre* de toutes ses affections et la *passion* de sa vie[3] ?

mento sed justitia quoque induatur. » S. Aug., L. 1 de mirab. S. Script., c. 3.

[1] « Obsecro vos ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis. » Ephes., iv, 1.

« Magis satagite, ut per bona opera vestram vocationem et electionem faciatis. » II Petr., i, 10.

[2] « Mendacium est sacerdotem se profiteri, et contraria huic ordini operari. » S. Amb., Apud S. Bonav. L. 1 Phar., c. 21.

[3] « Si sapis, concham te exhibebis et non canalem ; hic quidem pene simul et recipit et refundit ; illa vero donec impleatur expectat, et sic quod superabundat, sine suo damno communicat. Verum multos canales hodie habemus in Ecclesia, conchas vero perpaucas. Ipse fons vitæ, Christus, plenus in seipso, secreta cœlorum omnia implevit bonitate, et tunc demum irrupit in

Sous peine d'être un Prêtre *tiède*, et de s'exposer à devenir un mauvais Prêtre, tout Prêtre est tenu à une *fidélité rigoureuse* aux grâces de sa vocation et à la mission qu'il est destiné à remplir dans la sainte Eglise [1].

Sous peine d'être un Prêtre *médiocre* au dedans, *mal édifiant* au dehors, et peut-être hélas *scandaleux*, le Prêtre doit *concentrer sa vie* sur les choses de son Sacerdoce ; s'habituer à vivre d'une vie toute de *piété*, de *surnaturel*, de *détachement* et d'*amour* ; s'efforcer de *traduire dans sa vie* les vertus du Jésus qu'il prêche et qu'il offre comme modèle à toutes les âmes qui veulent se sanctifier [2].

Un Prêtre *infidèle* à sa mission est un Prêtre *essentiellement malheureux*, exposé aux *chutes les plus graves*, voué à la *perdition* [3].

terras, ac de superfluo homines salvavit. Visitavit terram, et inebriavit eam. Ergo et tu, fac similiter. Implere prius, et sic curato effundere. » S. Bern., Serm. 18 in Cant.

[1] « Illi qui in divinis mysteriis applicantur, perfecti in virtute esse debent. » S. Thom., In 4 Sent. dist. 24, q. 3, a. 1.

[2] « Provideat diligenter et attendat sacerdos studiose, ut signum sine virtute non portet, ne forte similis sit sepulchro deforis dealbato, intus autem omni pleno spurcitia. » Innoc. III, Serm. I in Consecr. Pont.

[3] « Sacerdos malus graviores vitæ suæ rationes subibit, tantusque ad ipsius pœnam atque cruciatum cumulus accedet, quantus prius in eum honor collatus est. » S. Isid. Pelus., L. 1, Ep. 349 ad Sylvan.

Un Prêtre *fidèle* à sa mission, un Prêtre selon le Cœur de Jésus, un Prêtre jaloux de la gloire de son Maître et qui, dans la prière, le sacrifice, le zèle et l'action, cherche à Lui gagner des âmes, est un Prêtre *profondément heureux,* toujours *en progrès,* s'élevant d'ascensions en ascensions[1] vers la *sainteté* du divin exemplaire qu'il a sans cesse devant les yeux[2].

Pour être saint, le Prêtre n'a qu'*à laisser produire* à son Sacerdoce les fruits de salut et de sainteté qu'il renferme dans son sein[3].

Etre Prêtre et être saint, c'est *tout un!* — C'est ce que Jésus fait entendre à ses Prêtres, quand Il leur dit : « *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum Ego feci vobis, ita et vos faciatis*[4]. »

[1] Ps. LXXXIII, 6.

[2] « Suscitabo mihi sacerdotem fidelem, qui juxta cor meum et animam meam faciet ; et ædificabo ei domum fidelem, et ambulabit coram Christo meo cunctis diebus. » I Reg., II, 35.

[3] « Clamat vestis clericalis, clamat status professi animi sanctitatem. » S. Hier.

[4] Joan., XIII, 15.

EXAMEN

Un Prêtre selon le Cœur de Jésus est un Prêtre qui est détaché du monde, mort à lui-même et entièrement consacré à sa sublime vocation. — — Suis-je ce Prêtre ? Est-ce que j'appartiens totalement à Jésus, de fait comme de droit ? Est-ce que je me considère en tout et partout comme la propriété exclusive de Jésus ? Est-ce que je ne me préoccupe que de ses intérêts ? Ou ne m'embarrassé-je pas dans les affaires du siècle ? Ne me reposé-je pas dans les affections humaines ? Ne recherché-je pas mes satisfactions naturelles ?

Jésus s'unit au Prêtre pour en faire un autre Lui-même. — Est-Il pour moi un sujet constant d'étude et de méditation, un centre d'amour, le terme et la fin de toute ma vie sacerdotale ?

Jésus ne peut faire plus qu'Il ne fait pour son Prêtre. — Trouvé-je dans la pensée de mon Sacerdoce ma joie la plus pure ? Est-ce que je vis sous l'influence de cette union intime que j'ai contractée avec Jésus ? Suis-je désireux de la rendre plus étroite encore ? Est-ce que j'en prends les moyens ?

Jésus a proclamé ses Prêtres la lumière du monde, le sel de la terre, et Il en a fait les dis-

pensateurs de sa vie divine. — La pureté de la doctrine, voilà la vraie lumière ; suis-je un flambeau divin pour les âmes ? La sainteté de la vie, voilà ce qui conserve l'esprit et la grâce de Jésus dans les âmes ; suis-je un modèle de vertus pour les autres ? Posséder Jésus en soi et Le donner aux âmes, voilà le principe de toute vie divine ; suis-je rempli de Jésus, de son esprit, de son amour, et me dépensé-je à en nourrir les âmes ?

Ou Prêtre fidèle et couronné dans la gloire, ou Prêtre infidèle et réprouvé dans l'enfer. Il n'y a pas de milieu. Que suis-je ? Que serai-je ?

Comme Prêtre ma place est au ciel. J'y parviendrai si j'aime Jésus et ne vis que pour Lui.

PRIÈRE

O JÉSUS, Souverain Prêtre, principe, grâce et vie de mon Sacerdoce, Vous m'avez fait pour Vous, Vous Vous êtes réservé tout ce que j'ai et tout ce que je suis, Vous m'avez consacré uniquement à votre service et Vous m'avez envoyé par le monde comme un autre Vous-même ; je ne veux rien Vous enlever de ce qui Vous appartient à tant de titres ni rien reprendre de ce que je Vous ai librement donné.

Je suis votre Prêtre et j'en fais ma gloire. Je suis destiné à la sainteté et je veux ne rien négliger pour l'acquérir. Je suis le héraut de votre amour et le pourvoyeur de vos infinies bontés ; gardez-moi au cœur le feu sacré de votre divine charité, apprenez-moi à vivre et à faire vivre les âmes de vos miséricordes, afin de chanter éternellement vos louanges dans la patrie de l'éternel amour.

Amen.

Pratique. - Faire de Jésus seul le bonheur et l'amour de ma vie, et apporter un zèle inlassable à son divin service.

Oraison jaculatoire. *O Marie, Reine du Clergé, prenez-moi sous votre maternelle protection et gardez-moi délicatement fidèle à ma sainte vocation.*

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos 1
Directoire Général 5

PREMIER JOUR

Ce que le Prêtre est pour Jésus : l'élu de son choix 7

Directoire 9

PREMIÈRE MÉDITATION

I. Ce qu'est le Sacerdoce à l'égard de Dieu et des hommes 11

1. — Le Sacerdoce est une mission 11
2. — Le Sacerdoce est la mission la plus haute . 11
3. Dans la Loi nouvelle, le Sacerdoce est une mission toute divine 13

II. Le Sacerdoce est l'objet d'un choix 14

1. Le choix des prêtres dans l'ancienne Loi . 14
2. Le choix des Prêtres dans la Loi nouvelle . 15

DEUXIÈME MÉDITATION

III. — Nature du choix que Jésus fait de ses Prêtres 16

1. — C'est un choix libre 16
2. — C'est un choix gratuit 16
3. — C'est un choix privilégié 17
4. — C'est un choix éternel 18

IV. — Dispositions de l'âme sacerdotale en face d'un tel choix 20

1. — Admiration 20
2. — Humilité 20

3. — Reconnaissance 21
4. — Amour 21
5. — Fidélité 21

Examen 23
Prière 25

DEUXIÈME JOUR

Ce que le Prêtre est pour Jésus : le trophée de son amour et de sa miséricorde 27

Directoire 29

PREMIÈRE MÉDITATION

I. — L'amour, mobile du choix que Jésus fait de ses Prêtres 31

1. — Dieu est charité 31
2. — L'amour, mobile de tout en Dieu 32
3. — L'amour, présidant au choix que Jésus fait des âmes sacerdotales 32

II. — Nature de l'amour que Jésus porte à ses Prêtres 33

1. — Le Prêtre est *aimé* de Jésus 33
2. — Le Prêtre est *plus aimé* de Jésus 33
3. — Le Prêtre est *souverainement aimé* de Jésus 34
4. — Le Prêtre est *miséricordieusement aimé* de Jésus 35

DEUXIÈME MÉDITATION

II. — Nature de l'amour que Jésus porte à ses Prêtres *(suite)* 39

5. — Le Prêtre est *mystérieusement aimé* de Jésus 39

III. — Dispositions de l'âme sacerdotale en face de l'amour de Jésus à son égard 42

1. — Adoration 42
2. — Souvenir habituel des miséricordes de Jésus 42

3. — Confiance filiale absolue 43
4. — Vivre de cet amour de Jésus pour son Prêtre 44
Examen 45
Prière 47

TROISIÈME JOUR

Ce que le Prêtre est pour Jésus : son envoyé et son représentant 49
Directoire 51

PREMIÈRE MÉDITATION

I. — **Le fait de la mission du Prêtre** . . . 53
1. — La mission du Prêtre découle du choix que Jésus a fait de lui 53
2. — La mission du Prêtre est nécessaire 54
3. — La mission du Prêtre est officielle. 56
4. — La mission du Prêtre est universelle . . . 57

DEUXIÈME MÉDITATION

II. — **Nature de la mission du Prêtre** . . . 59
1. — La mission du Prêtre est identique à celle de Jésus 59
2. — La mission du Prêtre a la même puissance que celle de Jésus 61
3. — La mission du Prêtre a la même efficacité que celle de Jésus 63
Examen 67
Prière 69

QUATRIÈME JOUR

Ce que le Prêtre est pour Jésus : son envoyé et son représentant *(suite)* 71
Directoire 73

PREMIÈRE MÉDITATION

III. — **Prérogatives que confère au Prêtre la mission qu'il reçoit de Jésus** 75

1. — La mission que le Prêtre reçoit de Jésus le constitue Médiateur 75
2. — La mission que le Prêtre reçoit de Jésus le constitue Docteur 78

DEUXIÈME MÉDITATION

III. — Prérogatives que confère au Prêtre la mission qu'il reçoit de Jésus *(suite)* 81

3. — La mission que le Prêtre reçoit de Jésus le constitue Sacrificateur 84

Examen 87
Prière 89

CINQUIÈME JOUR

Ce que le Prêtre est pour Jésus : son envoyé et son représentant *(suite)* 91

Directoire 93

PREMIÈRE MÉDITATION

IV. — Caractères de la mission du Prêtre 95

1. — La mission du Prêtre est une mission sacrée 95
2. La mission du Prêtre est une mission exclusive 98

DEUXIÈME MÉDITATION

IV. Caractères de la mission du Prêtre *(suite)* 102

3. — La mission du Prêtre est une mission surnaturelle 102
4. — La mission du Prêtre est une mission pleine de consolation 104
5. — La fidélité à sa mission est pour le Prêtre une condition essentielle de sa perfection . 106

Examen 110
Prière 112

BX 1912.5 .D4 1919
v.1 SMC
De la Croix, Marie

de vus mau
Perfecture
Teri
262
Ar
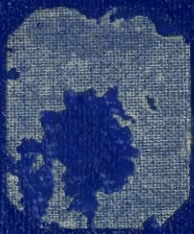
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY